



**Bilan annuel de l'animation du DocOb  
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne  
Année 2014**



**Mai 2015**

**Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :**

Journée du Patrimoine 2014 – Lieu-dit des « Prés du Refuge » Lesches © K. Ben-Mimoun, AEV, Observatoire au sein de la RNR du Grand-Voyeux © M. Banchi, AEV, Suivi du pic mar en forêt des Vallières © S. Trésonne, AEV, Gorgebleue à miroir © A.Lambrechts

## SOMMAIRE

|          |                                                                                                                    |           |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b> | <b>Préambule</b>                                                                                                   | <b>4</b>  |
| 1.1      | Le DocOb et le site Natura 2000                                                                                    | 4         |
| 1.2      | L'animation                                                                                                        | 4         |
| 1.3      | Rappel des enjeux et objectifs du DocOb                                                                            | 4         |
| 1.4      | Missions de la structure animatrice                                                                                | 9         |
| <b>2</b> | <b>Gestion de l'état de conservation des espèces</b>                                                               | <b>9</b>  |
| 2.1      | Animation des contrats Natura 2000                                                                                 | 10        |
| 2.1.a    | Suivi des contrats en cours                                                                                        | 10        |
| 2.1.b    | Présentation des contrats potentiels à venir                                                                       | 12        |
| 2.2      | Animation des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées                                                      | 14        |
| 2.2.a    | Bilan de la période 2010-2015                                                                                      | 14        |
| 2.2.b    | Préparation de la nouvelle phase d'animation 2015-2020 : élaboration du Programme Agro-Environnemental Climatique. | 15        |
|          | <b>Contenu du dossier :</b>                                                                                        | <b>16</b> |
| ✓        | <b>Présentation du périmètre d'action, de ses caractéristiques agricoles du territoire</b>                         | <b>16</b> |
| 2.3      | Animation de la charte Natura 2000                                                                                 | 18        |
| <b>3</b> | <b>Évaluation des incidences des projets</b>                                                                       | <b>18</b> |
| <b>4</b> | <b>Suivis scientifiques et techniques</b>                                                                          | <b>19</b> |
| <b>5</b> | <b>Information, communication, sensibilisation</b>                                                                 | <b>25</b> |
| 5.1      | Réalisation et mise en place de deux panneaux d'informations                                                       | 25        |
| 5.2      | Réalisation / Mise à jour d'éléments de communication sur le site Natura 2000                                      | 25        |
| 5.3      | Rédaction de la fiche de synthèse du site Natura 2000 des Boucles de la Marne                                      | 27        |
| 5.4      | Mise à jour du site internet Natura 2000 en Seine et Marne                                                         | 27        |
| 5.5      | Participation à la Journée du Patrimoine organisée par la Mairie de Lesches                                        | 27        |
| 5.6      | Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site                                                       | 28        |
| <b>6</b> | <b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>                           | <b>28</b> |
| <b>7</b> | <b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>                                 | <b>29</b> |
| 7.1      | Organisation de la gouvernance du site                                                                             | 29        |
| 7.1.a    | Organisation des réunions du comité de pilotage                                                                    | 29        |
| 7.1.b    | Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat                                                                 | 29        |
| 7.2      | Gestion administrative et financière                                                                               | 30        |
| <b>8</b> | <b>Synthèse</b>                                                                                                    | <b>31</b> |

## 1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### 1.2 L'animation

Le Copil est présidé par Madame Geneviève WORTHAM, Conseillère régionale. L'animation du DocOb est portée par la Région Ile-de-France qui a désigné son Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice.

Le chargé de mission a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées en 2014, troisième année d'animation pour ce site.

### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

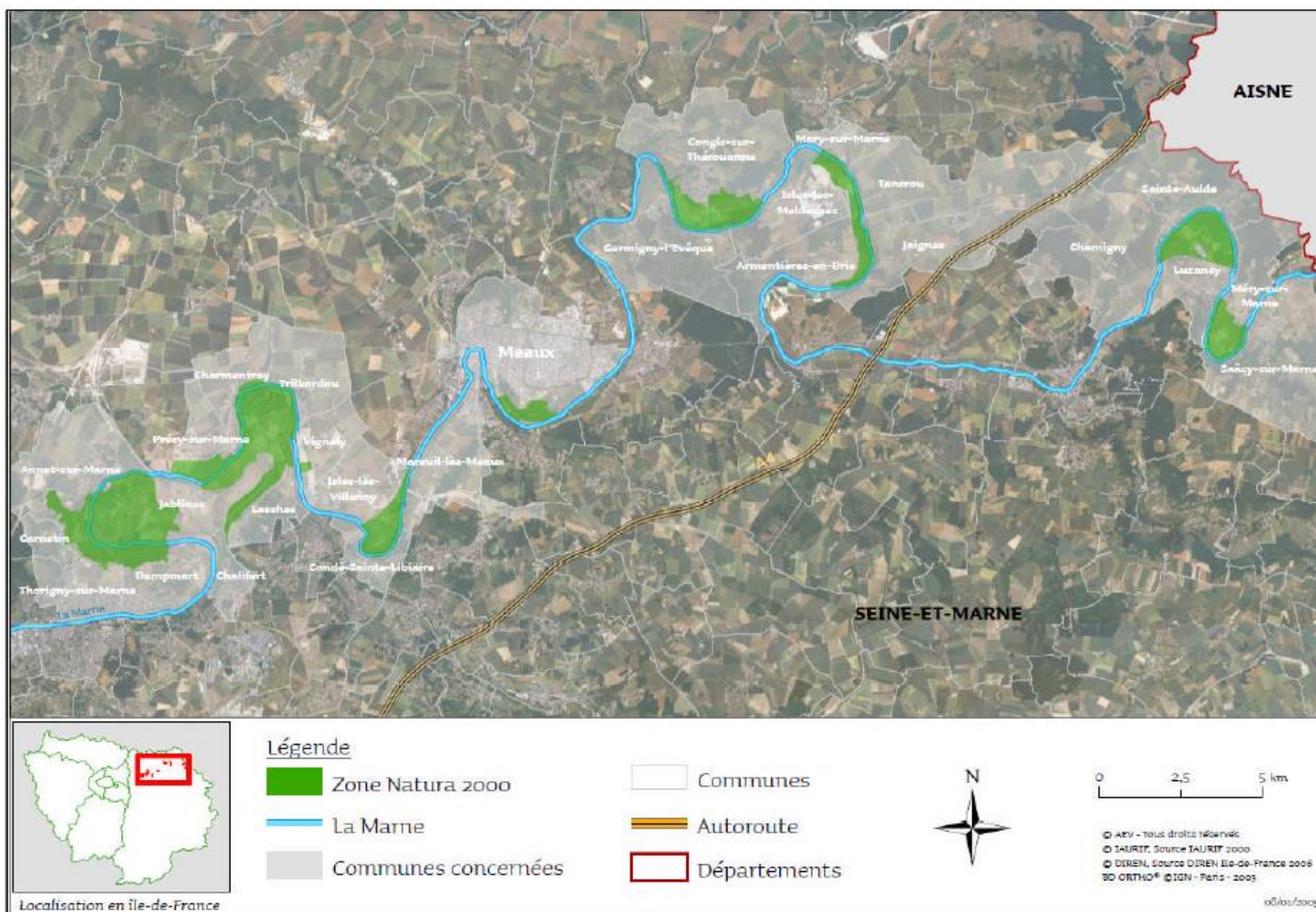
Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site sont relatifs à l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre. **Remarque :** depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS,

- ✓ le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), avec un couple nicheur au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux, et 5 juvéniles observés à l'envol en 2013, confirmé en 2014 avec des piailllements de jeunes entendus fin juin confirmant la reproduction. A noter également en 2014 la présence d'un deuxième couple nicheur certain au niveau des sablières de la Boucle de Jablines, avec 2 juvéniles à l'envol observés en fin de période de reproduction en 2014 (voir tableau 5 pour détails).
- ✓ Le pic mar (*Dendrocopos medius*) au sein de la Forêt régionale des Vallières depuis 2013, avec un statut de nicheur probable pour le moment (suivi par repasse mis en place chaque année)

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **tableau 2**.

**Figure 1 :** Localisation et limites de la ZPS



**Tableau 1 : Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux**

| Espèce                                           | Commentaire                                                                                                                                                                                                                                 | Enjeu de conservation | Remarque                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Blongios nain</b><br>(5-10 couples)           | <b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.                                                                                                             | <b>Fort</b>           | <b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).</b>                  |
|                                                  | <b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).                                                                                      |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Butor étoilé</b><br>(5-10 hivernants)         | <b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment Île-de-France en tant que nicheur.                                                      | <b>Fort</b>           | <b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).</b>                      |
|                                                  | <b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.                                                                                                                                |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Gorgebleue à miroir</b><br>(10-12 couples)    | <b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.                                                   | <b>Fort</b>           | <b>Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.</b>                       |
|                                                  | <b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.                                                                                               |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Mouette mélanocéphale</b><br>(15-28 couples)  | <b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.                                                                                                         | <b>Fort</b>           | <b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).</b>                    |
|                                                  | <b>Risque fort</b> ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.  |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Œdicnème criard</b><br>(12 couples)           | <b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.                                                                                                                   | <b>Fort</b>           | <b>Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).</b> |
|                                                  | <b>Risque fort</b> ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.                                                                                                    |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Sterne pierregarin</b><br>(13-25 couples)     | <b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.                                                                                                                        | <b>Fort</b>           | <b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).</b>                                          |
|                                                  | <b>Risque fort</b> ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre. |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Pie-grièche écorcheur</b><br>(0-5 couples)    | <b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.                                                                                                                                       | <b>Assez fort</b>     | <b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).</b>       |
|                                                  | <b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.                                                                               |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Milan noir</b><br>(4 couples)                 | <b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.                                                | <b>Assez fort</b>     | <b>Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.</b>               |
|                                                  | <b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage des déchets.                                  |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Martin-pêcheur d'Europe</b><br>(5-13 couples) | <b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.                                                                                                                 | <b>Faible</b>         | <b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>                                                           |
|                                                  | <b>Risque faible</b> ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.                                                                                                                                                           |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Pic noir</b><br>(1-2 couples)                 | <b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.                                                                                                         | <b>Faible</b>         | <b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>                                                           |
|                                                  | <b>Risque faible</b> ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.                                                                                                                           |                       |                                                                                                                                        |
| <b>Bondrée apivore</b><br>(0-2 couples)          | <b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.                                                                                                                                             | <b>Faible</b>         | <b>Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.</b>                                                 |
|                                                  | <b>Risque faible</b> ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.                                                   |                       |                                                                                                                                        |

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

AEV – Service expertises techniques – Mission Natura 2000

6/33

Mai 2014

**Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site**

| Type de milieu   | Objectifs de développement durable |                                                                                                                                                                        | Actions <sup>1</sup>               |                            |
|------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Tous les milieux | OBJECTIF 1                         | Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques                                                                      | Anim_Agri<br>Anim_Forêt<br>Anim_ZH | Anim_MO<br>Anim_1          |
|                  | OBJECTIF 2                         | Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire                  | Anim_1                             |                            |
|                  | OBJECTIF 3                         | Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels                                                   | Anim_Agri<br>Anim_Forêt<br>Anim_ZH | Anim_MO<br>Anim_2          |
|                  | OBJECTIF 4                         | Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)         | Anim_3                             |                            |
|                  | OBJECTIF 5                         | Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs | Anim_4<br>Anim_6                   | Freq_1<br>Freq_2<br>Freq_3 |
|                  | OBJECTIF 6                         | Assurer le suivi scientifique de l'avifaune                                                                                                                            | Anim_5                             |                            |
|                  | OBJECTIF 7                         | Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement                                                               | Anim_Agri<br>Anim_Forêt            | Anim_ZH<br>Anim_MO         |

| Type de milieu    | Objectif 8                                                                                                                                                                                     | Sous-objectifs (objectifs opérationnels)                                                                                    | Actions                           |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Milieux agricoles | Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles | ✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires                      | Anim_Agri<br>Agri_3 à 9<br>Charte |
|                   |                                                                                                                                                                                                | ✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée                    | Agri_1<br>Agri_2<br>Charte        |
|                   |                                                                                                                                                                                                | ✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive | Agri_3 à 7<br>Charte              |
|                   |                                                                                                                                                                                                | ✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard                                 | Anim_Agri<br>Agri_8               |
|                   |                                                                                                                                                                                                | ✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts                                                                       | Agri_9                            |

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

| Type de milieu                           | Objectif 9                                                                                                                                                                                                                   | Sous-objectifs (objectifs opérationnels)                                                                                | Actions <sup>2</sup>                 |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Milieux forestiers, boisements alluviaux | Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs | ✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires                  | Anim_forêt<br>Charte                 |
|                                          |                                                                                                                                                                                                                              | ✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire | Forêt_1<br>Charte                    |
|                                          |                                                                                                                                                                                                                              | ✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public                                    | Freq_1<br>Freq_2<br>Freq_3<br>Charte |

| Type de milieu                                             | Objectif 9                                                                                                                                                                                                                          | Sous-objectifs (objectifs opérationnels)                                                        | Actions                              |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges) | Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent | ✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux                                               | Anim_ZH<br>Charte                    |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                     | ✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire | ZH_1<br>Charte                       |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                     | ✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides                                   | ZH_2                                 |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                     | ✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire         | ZH_1<br>ZH_3<br>ZH_4                 |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                     | ✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public            | Freq_1<br>Freq_2<br>Freq_3<br>Charte |

| Type de milieu                                                                             | Objectif 10                                                                                                                                                                                                                                     | Sous-objectifs (objectifs opérationnels)                                                                                                             | Actions                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...) | Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent | ✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires                                    | Anim_MO<br>Charte                    |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                 | ✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées) | MO_1<br>MO_2                         |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                 | ✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)                                                                            | MO_3<br>Charte                       |
|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                 | ✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public                                                                 | Freq_1<br>Freq_2<br>Freq_3<br>Charte |

<sup>2</sup> Freq = fréquentation



#### **1.4 Missions de la structure animatrice**

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articulent autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan se propose de détailler les réalisations de 2014.

## 2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Le bon état de conservation des oiseaux de la ZPS peut être géré grâce aux outils que permet de mettre en œuvre Natura 2000 ; Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

Il n'y a pas eu de nouveau contrat Natura 2000 engagé en 2014 sur le territoire de la ZPS, du fait d'une impossibilité de contractualisation (année consacrée au solde des contrats en cours ainsi qu'à la finalisation et la validation du nouveau Programme de Développement Rural de la Région Île-de-France Période 2014-2020, définissant notamment les conditions d'ouverture et de financement des contrats Natura 2000 sur cette nouvelle période). L'animation a consisté à poursuivre le suivi des opérations en cours, ainsi qu'à préparer de nouveaux projets de contractualisation pour les années suivantes (suivi des contacts, sensibilisation, conseil...).

#### 2.1.a Suivi des contrats en cours

Suivi des îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières (Dampmart, Thorigny-sur-Marne)

**Rappels du contexte :** la forêt régionale des Vallières est connue pour son potentiel d'accueil pour des habitats et espèces de la Directive, notamment grâce à la mosaïque de milieux qui s'y côtoient (Futaie irrégulière à gros bois, prairies humides, suintements et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant...). Le DocOb, y préconise la mise en place de mesures favorisant les bois sénescents pour augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers (Bondrée et Milan noir).

L'aménagement forestier (2006-2018) propose également différents statuts de protections (RNR, APPB, Réserve biologique forestière) de façon à mettre en œuvre une gestion appropriée du patrimoine écologique de la forêt et assurer la sécurité sur des zones d'anciennes carrières de gypse.



En 2012, sur des zones destinées à la production de bois, l'AEV a décidé la mise en place d'îlots de sénescence sur les pentes de la partie ouest du massif. Comme cela était prévu, un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV le 20 Décembre 2012 afin qu'aucune action de sylviculture ne soit appliquée pendant 30 ans sur certaines zones bien définies comportant un grand nombre d'arbres vieillissants de gros diamètres (certains chênes dépassent 1 m de diamètre et certains frênes 80 cm) (voir carte en **Annexe 1**). Ces îlots de sénescence couvrant cumulés une surface de 8,96 ha, représentent des habitats très favorables à la nidification du Pic noir et Pic mar.

**Figure 2 :** « Arbre à pic » en forêt régionale des Vallières, mars 2015 (photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

Pour rappel l'animateur Natura 2000 a été sollicité en décembre 2013 par l'Agence de Services et de Paiement pour assister en compagnie du technicien ayant délimité les îlots de sénescence sur le terrain à un contrôle des opérations mises en place dans le cadre du contrat, afin de vérifier la cohérence entre les zones déclarées et les arbres marqués sur le terrain. Le contrôleur a pu constater que les surfaces déclarées correspondent parfaitement à ce qui est indiqué dans le contrat. En 2014, le suivi a consisté à s'assurer que les arbres concernés n'aient subi aucune coupe et aucun entretien durant l'année, dans le respect du contrat.

## Suivi de l'entretien du bassin de décantation à Mery-sur-Marne

**Rappels concernant le projet :** en 2011, l'AEV a engagé la préparation de la signature d'un contrat ni forestier, ni agricole par un particulier qui souhaitait bénéficier d'aides pour restaurer d'anciens bassins de décantations à Mery-sur-Marne (77).

Une étude écologique a été confiée par l'AEV au bureau d'études Ecosphère pour faire des propositions de travaux à réaliser. L'objectif est d'augmenter l'attractivité du site pour l'Œdicnème criard, la Gorgebleue à miroir, et la Bondrée apivore. Les travaux pourraient également bénéficier à la Pie-grièche écorcheur.

L'animateur a accompagné le propriétaire dans toutes les démarches (demandes de devis, relation avec l'entreprise sélectionnée, montage administratif et relation avec la DDT, réunion de lancement des travaux, montage de la demande de paiement...) qui ont permis cette signature et la mise en œuvre du contrat. L'animateur a également affiné le diagnostic écologique fourni par Ecosphère en réalisant une étude pédologique plus poussée des zones de création de mares. Les services de l'Etat (DDT 77) ont été conviés à une réunion de terrain préparatoire à la signature. Le contrat a finalement été signé en 2012, et les premiers travaux lancés à la fin de cette même année (restauration et entretien des milieux ouverts, restauration de la roselière, réhabilitation d'arbres isolés pour l'alimentation de l'avifaune). L'animateur a pu s'assurer en 2014 auprès du propriétaire et des services de la DDT 77 que les travaux de restauration et d'entretien sont terminés, et que le paiement des soldes a bien eu lieu conformément aux dépenses réalisées.

## Base régionale de plein air et de loisirs (BPAL) de Jablines-Annet



Les premiers travaux réalisés dans le cadre du contrat avaient été réalisés en février-mars 2012.

**Suivi :** l'îlot abritant la colonie nicheuse de Mouettes mélanocéphales et Sternes pierregarin a bien été entretenu chaque année comme prévu. La clôture réalisée lors des travaux ponctuels de 2012 a été légèrement déplacée par le gestionnaire de la BPAL pour des besoins de circulation mais remplit bien sa fonction de protection de la zone de quiétude où se trouve l'îlot (cf partie suivi ornithologique). Les opérations se sont achevées en 2014 avec une 3<sup>ème</sup> année d'entretien des berges en régie. Les demandes de paiement ont été effectuées et l'ensemble des opérations soldées. Il s'agit aujourd'hui de voir dans quelles modalités peut être reconduit le contrat dans les prochaines années en fonction des possibilités de contractualisation.

**Figure 3 :** Cloture de mise en défens (photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

## Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

Un contrat ni forestier-ni agricole a été signé par l'AEV en 2011 pour des travaux d'entretien de 2ha de roselière sur la réserve, afin de favoriser la nidification des espèces d'intérêt communautaire fréquentant ces milieux (Busard des roseaux, Blongios nain).

**Suivi :** l'action a été suspendue en raison de la reprise modérée des roseaux fauchés à l'hiver 2011, du fait d'une montée inattendue des niveaux d'eau sur la zone. Un système de régulation des hauteurs d'eau a été récemment mis en place, ce qui permettra de faciliter la mise en œuvre d'actions de gestion écologique du milieu dans le futur. En fonction de l'évolution de la roselière et de la zone de nidification du Busard des roseaux, les travaux prévus seront peut-être repris dans les années à venir dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000 d'entretien.

## 2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir

Les paragraphes suivants présentent les pistes de contractualisation proposées ou envisagées pour 2015.

### Relance du contrat d'entretien des milieux ouverts au sein de l'Île de Loisirs



Les travaux prévus dans ce contrat Natura 2000 se terminant en 2014, il a été important de préparer la reconduite des actions dès 2015 afin d'éviter toute interruption dans la gestion. Ainsi, un dialogue a été réengagé avec la Direction de l'Île de Loisirs afin de définir notamment les nouvelles modalités d'intervention (en régie, ou via une entreprise). En effet l'entretien a été jusque-là réalisé en régie comme convenu dans le précédent contrat, mais finalement il a été constaté au fil des interventions qu'il est difficile à mettre en œuvre dans ces conditions, du fait notamment de moyens

humains limités au sein de la base.

**Figure 4 :** Travaux d'entretien 2014 au sein de l'île de Loisirs de Jablines (Photo © ILJA)

### Relance de l'entretien des zones de roselières au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

En fonction de l'évolution de la roselière et de la zone de nidification du Busard des roseaux, les travaux d'entretien seront peut-être repris dans les années à venir dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000 d'entretien signé par l'AEV.

### Parc naturel des Pâtis de Meaux

Le parc des Pâtis (propriété de la commune de Meaux), possède de nombreux plans d'eau. Dans la partie ouest du parc, des formations à roselières, abritant le Blongios nain, et il existe de nombreux petits îlots, où niche la Sterne pierregarin. Au moment de l'animation effectuée pour l'engagement dans la Charte Natura 2000, le chargé de mission a proposé aux gestionnaires du parc, la mise en place d'un contrat pour entretenir ces deux milieux support de la nidification pour deux espèces phare du DocOb. En 2014, ces deux espèces étaient toujours présentes en reproduction avec au minimum 6 couples nicheurs de sternes, 9 poussins et 5 juvéniles volants, et pour le Blongios nain un couple nicheur certain avec juvéniles et un autre possible. Un contrat pourrait être monté en 2015 avec le retour de crédits.

### Dévégétalisation d'un îlot à Mery-sur-Marne

La boucle de Mery-sur-Marne comprend un plan d'eau privé (héritage de l'exploitation des carrières) sur lequel existe un îlot. Ce milieu est favorable à la nidification de la Sterne pierregarin. L'espèce est régulièrement vue sur site et a niché par le passé sur cet îlot. Le propriétaire a été sensibilisé en 2012 à l'intérêt de dévégétaliser annuellement son îlot pour augmenter la surface de nidification de la sterne. La démarche de contractualisation Natura 2000 lui a également été exposée. Le projet imaginé prévoirait également la fauche annuelle de la prairie juste devant l'îlot. En effet, ce milieu est favorable à l'alimentation de l'Œdicnème criard, de la Bondrée apivore et de la Pie grièche-écorcheur qui niche non loin.

Le propriétaire a à nouveau été contacté et visité sur le terrain en 2014, pour un état des lieux de la zone repérée en 2012 ainsi qu'une nouvelle sollicitation. Celui-ci reste potentiellement intéressé, mais la végétation sur l'îlot s'est aujourd'hui fortement densifiée, rendant la surface en l'état moins accueillante à la Sterne pierregarin (une opération de débroussaillage lourd serait aujourd'hui nécessaire).

**Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne**

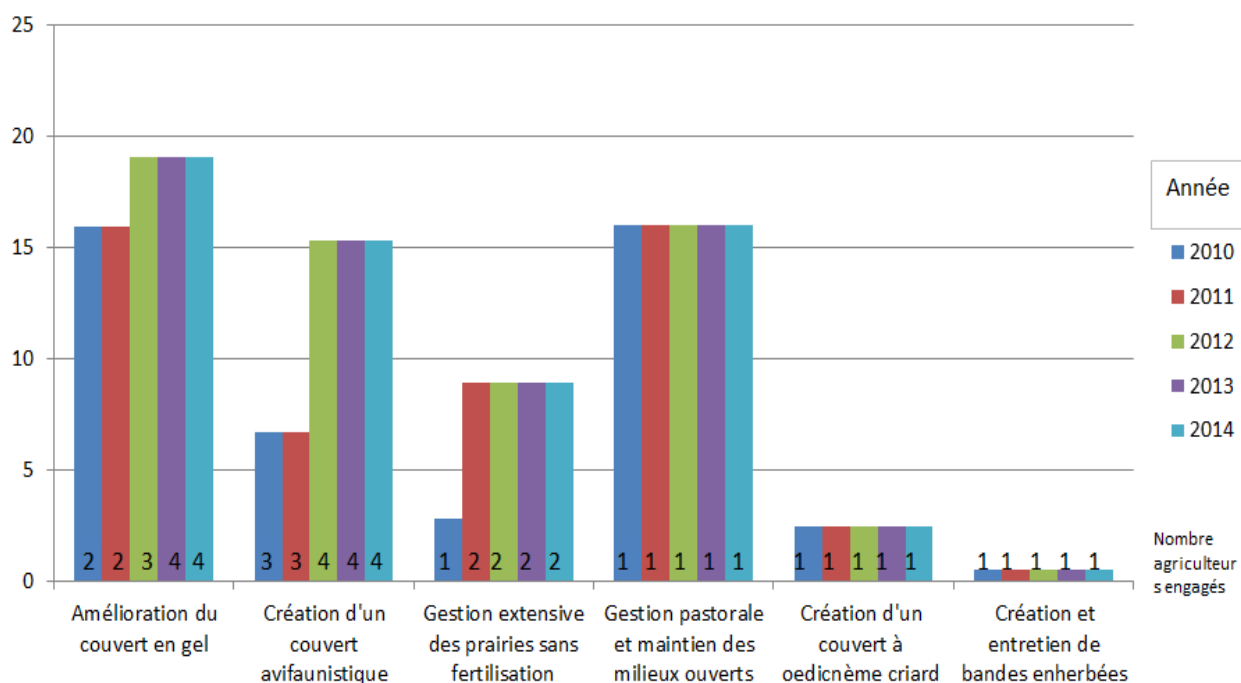
| Contrat             | Bénéficiaire                        | Montant total | Date signature (convention) | Actions prévues                                                                                                                                       | Espèces concernées                                                                                                           | Surface ou nb                                                                                                              | Mesures du Document liés         | Avancement                                             |
|---------------------|-------------------------------------|---------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 32311D07<br>7000002 | AEV (RNR du Grand-Voveux)           | 11 219,57€    | 20/12/2011                  | - Faucardage de roselières,<br>- Arrachage de recrues ligneux.                                                                                        | Butor étoilé<br>Busard des roseaux<br>Gorgebleue à miroir                                                                    | 1ha                                                                                                                        | ZH.1<br>ZH.5                     | Début des travaux octobre 2012                         |
| 32311D07<br>7000003 | BPAL de Jablines-Annet              | 19 814,31€    | 29/09/2011                  | - Débroussaillage d'îlots et parcelles,<br>- Pose d'une clôture,<br>- Pose de panneaux d'information                                                  | Œdicnème criard<br>Sterne pierregarin<br>Mouette mélanocéphale<br>Pie grièche écorcheur<br>Bondrée apivore                   | -îlot nord : 1433 m <sup>2</sup><br>-îlot sud : 379 m <sup>2</sup><br>-parcelles : 4,5ha<br>-clôture : 590m<br>-6 panneaux | MO.1<br>ZH.3<br>Freq.2<br>Freq.3 | Mise en œuvre                                          |
| 32312D07<br>7000002 | Propriétaire privé à Mery-sur-Marne | 11 694,49€    | 9/10/2012                   | - Restauration de pelouses sèches,<br>- Restauration de roselière,<br>- Création de mares et chenaux,<br>- Création d'arbres têtards et arbres morts. | Gorgebleue à miroir<br>Pie grièche écorcheur<br>Œdicnème criard<br>Bondrée apivore (alimentation)<br>Pic noir (alimentation) | 3,5 ha de fauches<br>2000 m <sup>2</sup> de roselière                                                                      | MO.1<br>MO.3<br>ZH.2<br>ZH.6     | Mise en œuvre<br>Travaux 2012 réalisés en janvier 2013 |
| 22712D07<br>7000004 | AEV (Forêt régionale des Vallières) | 31 240€       | 20/12/12                    | Mise en place d'îlots de sénescence                                                                                                                   | Pic noir<br>Pic mar<br>Bondrée apivore                                                                                       | 8,96 ha                                                                                                                    | Forêt.1                          | Repérage et marquage des îlots et arbres en 2013       |

## 2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

### 2.2.a Bilan de la période 2010-2015

8 mesures ont été proposées aux agriculteurs de la ZPS sur la période 2010-2014. Une mesure pour la gestion des haies, une mesure originale pour l'œdicnème criard (culture basse et peu dense de navette fourragère), une mesure pour favoriser l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme et d'autres mesures pour la création, le maintien et l'entretien de prairies. Après 5 ans de mise en pratique, voici quelques chiffres (Figure 5 et Tableau 4) soulignant une adhésion significative des agriculteurs dans les mesures proposées. Un premier bilan peut être dressé concernant les mesures les plus souscrites sur le territoire (amélioration du couvert en gel, mise en place de couverts favorables à l'avifaune, gestion extensive de prairies sans fertilisation...), ces attraits plus ou moins marqués donnant des premières indications sur les pratiques les mieux admises aujourd'hui, et ainsi sur des changements durables même si d'autres paramètres entrent en compte (rémunérations des mesures, fertilité et utilisation initiale des parcelles).

Surfaces engagées par mesure et par an (en Ha)



**Figure 5 :** Surfaces et nombre d'exploitants engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2010 et 2014. NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent.

**Tableau 4 : Comparaison entre les objectifs fixés en 2010 et les résultats en 2014**

| Combinaisons d'engagements retenues dans DOCOB 2010       | Actions correspondantes                                                                                       | Priorité | Objectifs DOCOB 2010                  | Surfaces / Linéaires engagés en 2014 |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| SOCLEH01<br>+HERBE01<br>+HERBE03<br>COUVERT06             | Création et gestion extensive d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) sans fertilisation | 1        | 5 ha de prairies                      | 0 Ha engagés.                        |
| COUVERT 05                                                | Création et entretien de bandes enherbées                                                                     | 1        | 2 Ha de bandes enherbées              | 0,52 Ha                              |
| COUVERT 07                                                | Création d'un couvert d'intérêt avifaunistique                                                                | 1        | 8 ha de couverts                      | 15,34 Ha engagés                     |
| COUVERT 07                                                | Création d'un couvert favorable à l'œdicnème criard                                                           | 1        | 5 ha de couverts                      | 2,5 Ha engagés.                      |
| COUVERT 08                                                | Amélioration d'un couvert déclaré en gel                                                                      | 1        | 20 ha de jachères sous contrat        | 19,07 Ha engagés.                    |
| SOCLEH01<br>+HERBE01<br>+HERBE03<br>+HERBE09<br>+OUVERT02 | Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts                                                             | 1        | 20 ha de milieux ouverts sous contrat | 16 Ha                                |
| LINEA03                                                   | Entretien des ripisylves                                                                                      | 2        | 3 km de ripisylve sous contrat        | 0 mL engagés                         |
| LINEA01                                                   | Entretien des haies                                                                                           | 3        | 500 m de haie sous contrat            | 597 mL engagés                       |
| SOCLEH01<br>+HERBE01<br>+HERBE03                          | Gestion extensive des prairies sans fertilisation                                                             | 3        | 3 ha de prairies                      | 8,91 Ha engagés.                     |

**Premier bilan : Au total aujourd'hui, plus de 73 ha de terres agricoles sont engagées en MAEt au sein de la ZPS, soit environ 15,3 % de la Surface Agricole Utile (475 ha)**

- ✓ 7 agriculteurs sont aujourd'hui engagés sur le territoire
- ✓ Près de 20 hectares de jachères sont engagés dans la mise en place de couverts en gel
- ✓ Près de 10 hectares de prairies gérés désormais sans aucune fertilisation
- ✓ Mise en place de couverts favorables à l'alimentation et la reproduction de l'avifaune sur près de 18 hectares (4 agriculteurs engagés dans ces mesures)
- ✓ Plus de 15 hectares de prairies entretenus par pâturage dans le cadre d'une MAE

Le démarchage pour de nouvelles contractualisations a été poursuivi par les animateurs en 2013 et 2014, et de nouveaux engagements devraient émerger dans les années à venir, en fonction cependant des évolutions apportées dans le cadre de la nouvelle programmation 2015-2020, avec d'importantes révisions prévues en terme de conditions d'engagement et de montants alloués.

**2.2.b Préparation de la nouvelle phase d'animation 2015-2020 : élaboration du Programme Agro-Environnemental Climatique.**

Parallèlement aux travaux de bilans et à la poursuite du démarchage, une importante partie de l'animation du volet agricole en 2014 fût consacrée à la constitution d'un dossier de candidature à l'appel à Projets Agro-Environnemental Climatique\*, pièce devant être fournie par chaque porteur de projet - dont l'AEV structure opératrice / animatrice du territoire des Boucles de la Marne - afin de débiter ou poursuivre la mise en œuvre des mesures agro-environnementales dans le cadre de la nouvelle programmation 2015-2020 au sein du territoire.

**\*Contexte :** La Région Île-de-France, autorité de gestion du FEADER pour la période de programmation 2014/2020, a élaboré, en concertation avec les acteurs régionaux, un programme de développement rural régional (PDRR), au sein duquel est définie une stratégie régionale agro-environnementale et climatique conformément au cadrage national prévu pour la mise en place des Mesures Agro-Environnementales en région.

L'appel à candidature est destiné à identifier et sélectionner les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) qui permettront de contractualiser les premiers contrats Mesures Agro-Environnementales - relevant de la mesure 10.1 du PDRR - pour la campagne 2015.



**Figure 6 :** Page de couverture du dossier de candidature à l'appel à PAEC 2015-2020 déposée par l'AEV

#### **Contenu du dossier :**

- ✓ Présentation du périmètre d'action, de ses caractéristiques agricoles du territoire
- ✓ Diagnostic 2010-2014 (bilan, évolution des enjeux, des problématiques, premiers résultats)
- ✓ Proposition de mesures agro-environnementales adaptées pour la période 2015-2020
- ✓ Plan d'actions / Partenaires mobilisés pour la mise en œuvre du projet
- ✓ Evaluation des besoins (temps / budget)

Dans **le Tableau 5** à la page suivante figurent les principales mesures proposées dans le dossier, celui-ci ayant été finalisé en fin d'année 2014.



**Tableau 5 :** Tableau récapitulatif des mesures proposées en priorité sur le territoire pour 2015, et propositions d'objectifs de contractualisation

| Combinaisons d'engagements retenues dans DOCOB 2010  | Actions proposées dans le PAEC 2015                                                                                                                   | Priorité | Objectifs DOCOB 2010                  | Surfaces / Linéaires engagés en 2014 | Combinaisons proposées dans le PAEC 2015 | Propositions d'objectifs dans le cadre du PAEC 2015                                           |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03 +COUVERT06</b>         | <b>Création et gestion extensive d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) sans fertilisation</b>                                  | 1        | 5 ha de prairies                      | 0 Ha engagés.                        | <b>HERBE03 +COUVERT06</b>                | 5 ha de prairies sous contrat                                                                 |
| <b>COUVERT 05</b>                                    | <b>Création et entretien de bandes enherbées</b>                                                                                                      | 1        | 2 Ha de bandes enherbées              | 0,52 Ha                              | <b>COUVERT 05</b>                        | 1 km de bandes enherbées sous contrat (soit 2 Ha pour des bandes de 20m de large)             |
| <b>COUVERT 07</b>                                    | <b>Création d'un couvert d'intérêt avifaunistique</b>                                                                                                 | 1        | 8 ha de couverts                      | 15,34 Ha engagés.                    | <b>COUVERT 07</b>                        | 20 ha de couverts sous contrat                                                                |
| <b>COUVERT 07</b>                                    | <b>Création d'un couvert favorable à l'Édicnème criard</b>                                                                                            | 1        | 5 ha de couverts                      | 2,5 Ha engagés.                      | <b>COUVERT 07</b>                        | 5 ha de couverts sous contrat                                                                 |
| <b>COUVERT 08</b>                                    | <b>Amélioration d'un couvert déclaré en gel</b>                                                                                                       | 1        | 30 ha de jachères sous contrat        | 19,07 Ha engagés.                    | <b>COUVERT 08</b>                        | 50 ha de jachères sous contrat                                                                |
| <b>SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03 +HERBE09 +OUVERT02</b> | <b>Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts</b>                                                                                              | 1        | 16 ha de milieux ouverts sous contrat | 20 Ha engagé pour le moment.         | <b>HERBE03 +HERBE09 +OUVERT02</b>        | 20 ha de milieux ouverts sous contrat                                                         |
| <b>LINEA03</b>                                       | <b>Entretien des ripisylves</b>                                                                                                                       | 2        | 3 km de ripisylve sous contrat        | 0 mL engagés pour le moment          | <b>LINEA03</b>                           | 3 km de ripisylve sous contrat (sur les 33 kms répertoriées en bordure de surfaces agricoles) |
| <b>LINEA01</b>                                       | <b>Entretien des haies</b>                                                                                                                            | 3        | 500 m de haie sous contrat            | 597 mL engagés pour le moment        | <b>LINEA01</b>                           | 1 km de haie sous contrat                                                                     |
| <b>SOCLEH01 +HERBE01 +HERBE03</b>                    | <b>Gestion extensive des prairies sans fertilisation</b>                                                                                              | 3        | 3 ha de prairies                      | 8,91 Ha engagés.                     | <b>HERBE01 +HERBE03</b>                  | 15 ha de prairies sous contrat, sur les 80 Ha présents dans la zone                           |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Entretien d'arbres isolés ou en alignements</b>                                                                                                    |          |                                       |                                      | <b>LINEA02</b>                           | 50 arbres, à préciser                                                                         |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Entretien de bosquets</b>                                                                                                                          |          |                                       |                                      | <b>LINEA04</b>                           | 4 ha, à préciser                                                                              |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Entretien de bandes refuges</b>                                                                                                                    |          |                                       |                                      | <b>LINEA08</b>                           | 1 ha (500 X 20 m)                                                                             |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Absence de fertilisation + Retard de fauche</b>                                                                                                    |          |                                       |                                      | <b>HERBE03 + HERBE04</b>                 | 10 ha de prairies de fauche                                                                   |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Absence de fertilisation + Ajustement de la pression de pâturage (1,2 UGB max)</b>                                                                 |          |                                       |                                      | <b>HERBE03 + HERBE06</b>                 | 10 ha de milieux ouverts sous contrats                                                        |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) + Absence de fertilisation + Ajustement pression de pâturage</b> |          |                                       |                                      | <b>HERBE03 + HERBE04 + COUVERT06</b>     | 4 ha de milieux ouverts sous contrat                                                          |
| <b>NON PROPOSEE DANS DOCOB</b>                       | <b>Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne (bandes ou parcelles enherbées) + Absence de fertilisation + Retard de fauche au 15 juin</b>     |          |                                       |                                      | <b>HERBE03 + HERBE06 + COUVERT06</b>     | 4 ha de prairies sous contrat                                                                 |

## 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte *a minima* des enjeux de conservation des espèces désignées. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, ouverts humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées. En 2014, l'animateur Natura 2000 a poursuivi le travail auprès des signataires potentiels. Des projets d'engagement sont en cours, leur finalisation passant par une étape importante où chaque signataire doit dresser le listing des parcelles qu'il souhaite engager.



## 3 Évaluation des incidences des projets

Le chargé de mission Natura 2000 est souvent sollicité dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis. L'ensemble des dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu une expertise en 2014 n'est pas présenté en détail ici, mais pour exemple cette année, plusieurs avis ont été apportés sur des aménagements au sein de l'Île de Loisirs de Jablines-Annet (projet de télésiège nautique, construction d'un local de rangement, aménagement d'une plateforme de tri sélectif, remplacement des câbles à haute tension aériens traversant le périmètre (travaux menés par RTE)), des avis également par rapport à la tenue des manifestations sportives locales (10<sup>ème</sup> Marathon de Marne et Gondoire, Trail « Entre Dhuis et Marne » traversant la Forêt régionale des Vallières sur la commune de Dampmart...), avis aussi par exemple par rapport à la révision du PLU de Sainte-Aulde en limite de périmètre Natura 2000. Autres sollicitations notables de la société SETRAP pour un projet d'ISDI sur la commune de Vignely, en interne concernant la réhabilitation de la maison de maître de Chatillon à Rosny-sur-Seine, ou encore de la part du Service de Prévention des Risques de la DDT de Seine-et-Marne dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle STEP sur la commune de Congis-sur-Thérouanne.

Voici pour illustration les engagements pris par RTE dans le cadre des travaux de remplacement des câbles électriques, suite aux préconisations proposées par l'animateur Natura 2000 pour limiter les incidences sur les espèces Natura 2000 :

**Tableau 6 :** engagements pris par RTE afin de limiter les incidences potentielles sur les espèces

| Origine de l'exigence <sup>[1]</sup> (15)        | Contraintes applicables au chantier <sup>[2]</sup> (16)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Pylônes/Portées/Zones particulières concernées (17) |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>Engagements pris dans la zone Natura 2000</b> | S'assurer que les hommes et engins restent strictement sur les pistes et les plateformes, utiliser des plaques amovibles pour l'accès aux supports n°21 et 22 (en substitution à la création de chemins), acheminement dans la mesure du possible du matériel avant fin février 2015 pour le support n°23, tracé du chemin de travaux en bordure de parcelle pour le P23, pour ne pas traverser la zone de reproduction de l'œdicnème criard | P19 à P23                                           |

Par ailleurs, la ligne étant munie sur cette partie d'un câble de garde, **la pose de balises avifaunes qui a été demandée est d'après RTE faisable, et devrait être réalisée sauf contre-ordre courant 2015.**

[1] Ex : contrainte locale (commune, tiers...) ou régionale (parc naturel, zone Natura 2000...)

[2] Ex : période d'intervention, niveau de bruit, accès, conditionnement du bois coupé suite à élagage...

#### 4 Suivis scientifiques et techniques

Tout d'abord il faut souligner que le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne pourrait être réalisé par l'animateur seul. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant largement bénéficier de leur expertise tout au long des années de manière fidèle et assidue : L. Albesa, L. Rimbault, A. Constancin, M. Bouzin, F. Boca, E. Bouzendorf, F. Bouzendorf, A. Constancin, Anne Desallais, Alexandre FAUCHER, Alexandre Lainné, Chloé Chabert, Charlène Guillon, Emmanuel Bouclet, Eric Perret, Dauren OMAROV, F. Barth, Guillaume Larrègle, Guillaume PASSAVY, Isabelle Bergia, Julien Bottinelli, Julien Birard, Jean-François Magne, Lucie Landais, Loriane Mameli, Maxime Zucca, Monique Laporte, Olivier Laporte, Olivier Plisson, Philippe Décourneau, Pascal Lepoulain, Philippe Persuy, , P. Fiquet, Pierre Rivalin, Romain Huchin (AVEN), Régis Legros, Richard Muguet, Robin Panvert, Romain Provost, Stéphane Mallard, Sébastien Vanloo, Sylvain Vincent, Sylvestre Plancke / CG77, Sylvie Vabre / AVEN, Thomas Bitsch, Vincent Le Calvez, G. Lois, L'ENSEMBLE DU GROUPE LOCAL CORIF VALLEE DE LA MARNE (VDM), ET TOUS LES AUTRES...

#### Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :

- les observations ponctuelles de l'animateur,
- des échanges avec les ornithologues des boucles.
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- les suivis que réalise l'AVEN du Grand-Voyeux sur les propriétés régionales,

Pour la synthèse des données 2014 (**cf Tableau 7**), quelques rencontres ont eu lieu en fin d'année entre le chargé de mission Natura 2000 et des ornithologues sur sites, notamment lors de la période de suivi des regroupements post-nuptiaux d'œdicnèmes criards avec les membres du Groupe Local de la Vallée de la Marne. De précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2014 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par Natureparif, d'autre part le document de synthèse des observations 2014 sur le secteur des Boucles de la Marne réalisée par les membres du Groupe Local CORIF de la Vallée de la Marne.

#### Wetlands 2014

La synthèse 2014 nationale confirme l'importance de la ZPS pour les oiseaux d'eau hivernants puisque pour certaines espèces (Fuligule morillon, Fuligule milouinan, Harle piette, Foulque macroule), le secteur des boucles de Trilbardou, Jablines et Isles-les-Villenoy demeure parmi les principaux sites d'importance nationale.

#### Comptages de la colonie de Mouettes mélanocéphales

Chaque année, la colonie de Mouette mélanocéphale de la BPAL de Jablines-Annet est suivie et les poussins bagués à l'initiative de F. Bouzendorf. M Bouzendorf coordinateur du suivi annuel a de nouveau accepté de transmettre ses données, celles-ci sont présentées dans le **tableau 7** retraçant le suivi depuis 2004.

**Tableau 7 : récapitulatif des effectifs de poussins bagués à Jablines de 2004 à 2013.**

| Année              | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013    | 2014 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---------|------|
| Nb jeunes bagués   | 15   | 36   | 15   | 33   | 21   | 18   | 28   | 30   | 18   | 75      | 142  |
| Nb couples estimés | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | -    | 40 à 50 | 80   |



On estimait jusqu'en 2012 la population stable, autour de 15-20 couples, avec un succès de reproduction de la colonie assez fluctuant d'une année sur l'autre. En 2013, le nombre de jeunes bagués a été exceptionnel, avec une centaine de poussins recensés sur site (dont 75 bagués dans le temps imposé par la manipulation), soit une estimation de 40-50 couples. En 2014, 80 couples estimés (75 jeunes bagués). Cela tendrait à confirmer que la clôture installée en Mars 2012 dans le cadre du contrat Natura 2000 signée avec l'Île de Loisirs contribue fortement à limiter les dérangements dont étaient victimes auparavant les oiseaux, et peut-être nous l'étudierons durant les années à venir à expliquer cette forte augmentation des effectifs.

**Figure 7 :** L'îlot « aux mouettes » de la BPAL de Jablines-Annet, (photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

#### Comptage des territoires de pics mars en forêt de Vallières

Une campagne de repasse a été réalisée en mars et avril 2014 au sein de la forêt de Vallières afin d'évaluer le nombre de pics mars nicheurs au sein de ce boisement de grand intérêt pour l'espèce car composé en partie d'arbres sénescents et dans lequel a été mis en place en outre un contrat de création d'îlots de sénescence (détailler davantage...). La méthode de la repasse est utilisée. Les points d'écoute définis lors des campagnes de suivi 2012 et 2013 ont été en utilisant le quadrillage préexistant que constitue le tracé des chemins (au niveau de certains carrefours notamment) et en prenant en compte la taille moyenne d'un territoire (l'espacement minimum entre les points d'écoute) ont été repris.



**Résultats en 2013 :** 3 territoires et donc trois couples nicheurs ont été identifiés lors de ces relevés (voir carte en **figure 12**),

**Résultats en 2014 :** pas de contact cette année. Il est possible que les températures particulièrement douces de l'hiver 2013-2014 aient engendré un établissement précoce des pics qui de ce fait étaient peut-être déjà installés (et de ce fait moins réactifs aux sollicitations par repasse) au moment des prospections.

**Figure 8 :** suivi des pics mars en forêt de Vallières (photo © S. Trésonne, AEV)

#### Rassemblement des œdicnèmes criards avant migration



Chaque année, les populations d'œdicnèmes sont suivies sur le territoire, pendant la nidification mais également au moment des périodes de rassemblement avant migration en septembre. Des sorties ont été organisées entre ornithologues sur le territoire, notamment à Vignely à l'initiative du Groupe Local CORIF Vallée de la Marne à laquelle le chargé de mission Natura 2000 a participé.

**Figure 9 :** Œdicnèmes criards dans un champ à Vignely

#### Nidification de busards des roseaux à nouveau confirmée au Grand-Voyeux.

Depuis 2010 un couple nicheur de busard des roseaux est observé et cette année 2014 encore – 5<sup>ème</sup> année consécutive) grâce notamment aux observations des naturalistes de l'AVEN sa présence a été confirmée, et 4 juvéniles ont été observés à l'envol (AVEN, 2014).

**Tableau 7 :** Synthèse du suivi 2009-2012 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs sur la ZPS (exception pour le Butor étoilé) ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de M. Zucca, J. Birard, F. Bouzendorf, R. Provost, S. Vincent, P. Persuy, R. Huchin (AVEN du Grand Voyeux), T. Bitch, M. Bouzin, J. Bottinelli, F. Boca, B. Lelaure, L. Rimbault, A. Constancin, L. Albesa, S. Plancke, P. Rivallin

| Année                 |                             | 2009            |                      | 2011                             |                                                                    |                    |           |                                                     |                                                                                |                    |                | 2012                                                                                                               |                                                         |                    |                    |               |                                          |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
|-----------------------|-----------------------------|-----------------|----------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------|------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Espèce                |                             | ZPS             |                      | Jablins Vallières                | Trilbardou Lesches                                                 | Isles-les-Villenoy | Meaux     | Congis-sur-Théroanne                                | Isles-les-Meldeuses Armentières                                                | Luzancy            | Mery-sur-Marne | Tendance globale dans la ZPS                                                                                       | Jablins Vallières                                       | Trilbardou Lesches | Isles-les-Villenoy | Meaux         | Congis-sur-Théroanne                     | Isles-les-Meldeuses Armentières             | Luzancy   | Mery-sur-Marne                    | Tendance globale dans la ZPS                                                                           |
| Nom français          | Nom latin                   | Effectif        | Etat de conservation | Effectif                         | Effectif                                                           | Effectif           | Effectif  | Effectif                                            | Effectif                                                                       | Effectif           | Effectif       |                                                                                                                    | Effectif                                                | Effectif           | Effectif           | Effectif      | Effectif                                 | Effectif                                    | Effectif  | Effectif                          |                                                                                                        |
| Œdicnème criard       | <i>Burhinus oedicnemus</i>  | 12 à 16 couples | Bon                  | 1 à 2 couples (BPAL)             | 3 à 4 couples                                                      | non suivi          | o         | 1-3 couples                                         | .Nidification non suivie<br>.Environ 60 individus en regroupement post nuptial | 1 couple           |                | 15 à 20 couples, tendance stable mais évolution des carrières en défaveur<br>Premier cas de nidification à Luzancy | 1 à 3 couples (BPAL)                                    |                    |                    | o             | 1 couple                                 | .96 individus en regroupement post nuptial  |           |                                   | Une bonne partie des regroupements post nuptiaux se fait hors ZPS à Vignely (46 individus cette année) |
| Pie grièche-écorceur  | <i>Lanius collurio</i>      | o               | Défavorable          | o                                | 1 individu vu                                                      | o                  | o         | o                                                   | o                                                                              | o                  | o              | o                                                                                                                  |                                                         |                    |                    |               |                                          | .nidification non suivie (quelques couples) |           | 1-2 couples                       | Augmentation, retour de l'espèce à Mery-sur-Marne                                                      |
| Bondrée apivore       | <i>Pernis apivorus</i>      | o               | Favorable            |                                  | Présomption de nidification                                        |                    |           |                                                     |                                                                                |                    |                | Favorable mais pourrait régresser                                                                                  |                                                         |                    |                    |               |                                          |                                             |           | Un individu vu en parade nuptiale |                                                                                                        |
| Milan noir            | <i>Milvus migrans</i>       | 4 couples       | Favorable            | 1                                | .1 à 2 couples<br>.une vingtaine d'oiseaux vus en halte migratoire |                    |           | 1 couple                                            |                                                                                |                    |                | Stable                                                                                                             |                                                         |                    |                    |               | 1 couple                                 |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Pic noir              | <i>Dryocopus martius</i>    | 1               | Favorable            |                                  | 1 à 2 couples                                                      |                    |           |                                                     |                                                                                | 1 couple potentiel |                | Stable                                                                                                             |                                                         |                    |                    |               |                                          |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Sterne pierregarin    | <i>Sterna hirundo</i>       | 13-25 couples   | Défavorable          | 9-11 couples                     |                                                                    |                    | non suivi | 5 couples                                           |                                                                                |                    |                | Stable, la zone de fréquentation de l'espèce est plus large avec 5 couples supplémentaires à Changis-sur-Marne     |                                                         |                    |                    |               | 3 à 5 couples (échec de la nidification) |                                             |           | 9-11 couples                      |                                                                                                        |
| Martin pêcheur        | <i>Aledo atthis</i>         | 5 couples       | Favorable            | non suivi                        | non suivi                                                          | non suivi          | non suivi | 1 à 3 couples                                       | non suivi                                                                      | non suivi          | non suivi      | non suivi                                                                                                          | non suivi                                               | non suivi          | non suivi          | non suivi     | non suivi                                | non suivi                                   | non suivi | non suivi                         | non suivi                                                                                              |
| Blongios nain         | <i>Ixobrychus minutus</i>   | 5 couples       | Moyen                | 2-3 couples                      |                                                                    |                    | non suivi | 1 couple                                            |                                                                                |                    |                | Stable                                                                                                             | 2-3 couples                                             |                    |                    | 1 à 2 couples | 1 à 2 couples                            |                                             |           |                                   | Stable                                                                                                 |
| Butor étoilé          | <i>Botarus stellaris</i>    | 5-6 hivernants  | Moyen                | 1 individu                       | 3 à 4 individus                                                    | non suivi          | non suivi | 6 individus                                         |                                                                                |                    |                | 3 à 9 hivernants sur la ZPS                                                                                        | 1 individu                                              |                    |                    |               | 1 à 2 individus                          |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Gorgebleue à miroir   | <i>Luscinia svecica</i>     | 10 à 12 couples | Favorable            | 2 à 3 couples                    | 3 à 5 couples                                                      |                    |           | 6 à 8 couples                                       |                                                                                | 1 couple           |                | En augmentation, nouveau territoire à Luzancy                                                                      |                                                         |                    |                    |               | 6 à 8 couples                            |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Mouette mélanocéphale | <i>Larus melanocephalus</i> | 15 couples      | Défavorable          | 20 couples<br>30 poussins bagués |                                                                    |                    |           |                                                     |                                                                                |                    |                | Stable                                                                                                             | 18 poussins de bagués                                   |                    |                    |               | Quelques individus, pas de nidification  |                                             |           |                                   | possibles dérangements                                                                                 |
| Busard des roseaux    | <i>Circus aeruginosus</i>   | o               | o                    |                                  |                                                                    |                    |           | 1 couple                                            |                                                                                |                    |                |                                                                                                                    | 1 male et une femelle vus sur site à plusieurs reprises |                    |                    |               | 1 couple                                 |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Héron pourpré*        | <i>Ardea purpurea</i>       |                 |                      |                                  |                                                                    |                    |           | 2 individus + 1 jeune (sans preuve de nidification) |                                                                                |                    |                |                                                                                                                    |                                                         |                    |                    |               | 1 individus                              |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Cygne de Bewick*      | <i>Cygnus columbianus</i>   |                 |                      |                                  |                                                                    |                    |           |                                                     |                                                                                |                    |                | Hivernage                                                                                                          |                                                         |                    |                    |               |                                          |                                             |           |                                   |                                                                                                        |
| Vanneau huppé*        | <i>Vanellus vanellus</i>    |                 |                      |                                  |                                                                    |                    |           |                                                     |                                                                                |                    |                |                                                                                                                    | 7 poussins bagués                                       |                    |                    |               |                                          |                                             |           |                                   |                                                                                                        |

\*Les données pour les trois dernières espèces sont présentées à titre indicatif

**Tableau 8 :** Synthèse du suivi 2013 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs potentiels sur la ZPS (exception pour le Butor étoilé) ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de M. Zucca, J. Birard, F. Bouzendorf, R. Provost, S. Vincent, P. Persuy, R. Huchin (AVEN du Grand Voyeux), T. Bitch, M. Bouzin, J. Bottinelli, F. Boca, B. Lelaure, L. Rimbault, A. Constancin, L. Albesa, S. Plancke, P. Rivallin

| Année                 |                                      | 2013                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                   |                        |                                         |                                                                                                                                                             |                                 |                                        |                                                              | Tendance globale dans la ZPS                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Secteurs              |                                      | Jablins Vallières                                                                                                                                                                             | Précy / Marne                                                                                                                                                                                                      | Trilbardou Lesches                                                                                                                                                                          | Vignely                                                                                                           | Isles-les-Villenoy     | Meaux                                   | Congis-sur-Thérouanne (RH, Aven)                                                                                                                            | Isles-les-Meldeuses Armentières | Luzancy                                | Mery-sur-Marne                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Espèces               | Remarques concernant les secteurs -> |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    | Digues inondées => limite les observations                                                                                                                                                  |                                                                                                                   |                        |                                         |                                                                                                                                                             |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Nom français          | Nom latin                            | Effectif                                                                                                                                                                                      | Effectif                                                                                                                                                                                                           | Effectif                                                                                                                                                                                    | Effectif                                                                                                          | Effectif               | Effectif                                | Effectif                                                                                                                                                    | Effectif                        | Effectif                               | Effectif                                                     | Effectif                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Cedicnème criard      | <i>Burhinus oedicanus</i>            | nouvelle zone au NO des « sablières », au cœur de la BPAL ; en revanche, Zone à l'Est du « Paradis » convertie en culture => possible fin nidification ; de même à l'Est du bois des vizu ... | (peu de prospections, difficile de confirmer ou d'infirmier la validité des données de 2009 aujourd'hui...) Rem : 2-3 cples dans parcelles jouxtant la ZPS (nidif certaine pour 1) cris en 07/ dans (ZPS carrière) | Tril : pas d'évolution (3-5 couples) nbx contacts auditifs<br>1 cple à lesches                                                                                                              | 93 individus en regroupement post-nuptial le 12/10/13 à Vignely<br>Rem : 3 à 5 cples sur Vignely mais hors ZPS... | 1 couple mais hors ZPS |                                         | 1 tentative de nidification tardive sur la langue de terre entre les étangs de la Cornette et des Dix Quartiers ? Pas de juvéniles ni d'éclosions observés. |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Pie grièche-écorceur  | <i>Lanius collurio</i>               |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    | Pas d'observ depuis longtemps                                                                                                                                                               |                                                                                                                   |                        |                                         | 2 obs ponctuelles                                                                                                                                           |                                 | A Messy (Nd de Luzancy), 1 obs en 2013 | 1 couple vu en Mai, mais pas de confirmation de nidification |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Bondrée apivore       | <i>Pernis apivorus</i>               |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    | 1 obs isolée au Printemps 2013, fréqu ZPS mais nidif a priori en dehors                                                                                                                     |                                                                                                                   |                        |                                         | Contactée en passage migratoire uniquement                                                                                                                  |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Milan noir            | <i>Milvus migrans</i>                |                                                                                                                                                                                               | Régulier en prospection alimentaire, nicheur probable à proximité                                                                                                                                                  | pas d'évolution. Les observations suggèrent un second couple non loin à l'ouest de celui de Tril , 1 cple probable à Lesches                                                                |                                                                                                                   |                        |                                         | Pas de nidification sur la Réserve, mais en marge immédiate                                                                                                 |                                 |                                        |                                                              | L'espèce se porte bien                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Pic noir              | <i>Dryocopus martius</i>             |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    | pas d'évolution, chants au nord-est de Tril.                                                                                                                                                |                                                                                                                   |                        | 1 mâle cantonné                         | 1 nidification possible (1 juvénile probable observé fin Juin)                                                                                              |                                 |                                        |                                                              | Augmentation des effectifs                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Sterne pierregarin    | <i>Sterna hirundo</i>                | Minimum 6 couples                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                    | Nidification sur le radeau, étang central de Tril (première nidif sur le site)                                                                                                              |                                                                                                                   |                        | Mini 5 cples                            | 1 nidification (ilot de Bois-Maury). 1 à 2 juvéniles. Pas d'envol                                                                                           |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Martin pêcheur        | <i>Acledo atthis</i>                 | Au moins un couple ...                                                                                                                                                                        | présent                                                                                                                                                                                                            | Présent depuis toujours                                                                                                                                                                     | présent                                                                                                           | présent                | Présence en période de reproduction ... | Pas de nidification dans la réserve, mais en marge immédiate. viennent chasser sur la Réserve                                                               | présent                         | présent                                | présent                                                      | Présence constante sur ensemble des bords de marne et digues intérieures, même si nombre d'individus assez faible sur la zone. Très dur de localiser les nids sur les berges, donc difficile d'évaluer le nb de couples => pas vraiment de suivi quantitatif de ce fait à ce niveau... |
| Blongios nain         | <i>Ixobrychus minutus</i>            | Pas de donnée sur présence en 2013                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                    | Arrivé sur site en 2013, 2-3 chanteurs , (roselière au Sud-Ouest du grand Etang)                                                                                                            |                                                                                                                   |                        | 1 couple                                | Nidification peu probable                                                                                                                                   |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Butor étoilé          | <i>Botarus stellaris</i>             | 1 à 2 individus ...                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                   |                        |                                         | Hivernage (1 à 3 individus)                                                                                                                                 |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Gorgebleue à miroir   | <i>Luscinia svecica</i>              |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    | Présence dans saulaie sur digues (chants), en expansion (3 à 6 couples supposés, mais difficile à estimer)<br>Zone occupée en extension probable vers saulaies périphériques à la roselière |                                                                                                                   |                        |                                         | 6 à 8 couples                                                                                                                                               |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Mouette mélanocéphale | <i>Larus melanocephalus</i>          | 75 poussins bagués dans le temps imposé par la manipulation, mais estimation de 120 à 150, soit 40-50 cples (effectif record )                                                                |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                   |                        |                                         | Pas de nidification constatée                                                                                                                               |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Busard des roseaux    | <i>Circus aeruginosus</i>            | 0 couple nicheur a priori, 1 potentiel comme en 2012...                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                    | Observations répétées couple dans roselière                                                                                                                                                 |                                                                                                                   |                        |                                         | 1 couple, 5 juvéniles à l'envol                                                                                                                             |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Héron pourpré*        | <i>Ardea purpurea</i>                |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                   |                        |                                         | 1 nidif possible. 2 juvéniles à partir du 25 juillet                                                                                                        |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Cygne de Bewick*      | <i>Cygnus columbianus</i>            |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                   |                        |                                         |                                                                                                                                                             |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Vanneau huppé*        | <i>Vanellus vanellus</i>             | 4 cples dont 2 nicheurs certains (parcours hippique)                                                                                                                                          | 6 à 7 cples (mini 2 nicheurs certains) en limite de ZPS                                                                                                                                                            | 2 à 3 cples à Lesches                                                                                                                                                                       |                                                                                                                   |                        |                                         | Pas de nidification a priori                                                                                                                                |                                 |                                        |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

\* Ces espèces ne sont pas en annexe I de la Directive 2009/147/CE (Directive Oiseaux), les données pour les trois dernières espèces sont présentées à titre indicatif.

Tableau 9 : Synthèse du suivi 2014 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs potentiels sur la ZPS

| Année                 |                            | 2014                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                           |                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                                                                                                                                                                         |                                                                          |                                                                                                                                                                              |
|-----------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Espèces               | Secteurs                   | Jablins / Annet Vallières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Précy / Marne                                                | Charmentray / Trilbardou / Lesches                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Vignely                                   | Isles-les-Villenoy                                                                                                                   | Meaux                                                                                                                                                                                                              | Congis-sur-Thérouanne                                                                                                                                                                                                                                                                   | Isles-les-Meldeuses Armentières | Luzancy                                                                                                                                                                                 | Mery-sur-Marne                                                           | Tendance globale dans la ZPS / La Vallée de la Marne                                                                                                                         |
| Nom français          | Nom latin                  | Effectif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Effectif                                                     | Effectif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Effectif                                  | Effectif                                                                                                                             | Effectif                                                                                                                                                                                                           | Effectif                                                                                                                                                                                                                                                                                | Effectif                        | Effectif                                                                                                                                                                                | Effectif                                                                 |                                                                                                                                                                              |
| Cedricnème criard     | <i>Burhinus oedicnemus</i> | Jablins : 2-3 couples (OL & al.)**<br>PLP : au - un couple vu régulièrement l'été côté « Lac au point d'interrogation » => nicheur possible<br>OL -VDM /RP : 1 2ème couple, probable dans friche à l'ouest « champ de pétrole » (rem : 1 couple obs ds champs d'asperges, prox zone natura 2000 = le même ?<br>=> 1-2 couples estimés<br>RP : réussite de repro peu probable au sein de l'île de loisirs (activités, prédation...), report possible du (des ?) couple(s) vers parcelles agricoles voisines | RL : au moins 1 couple (le Pré des Joncs)                    | PP : estimation 3-4couples au total dans secteur carrières Trilbardou / Lesches<br>JB : 1 couple identifié aux Olivettes, 1 2- au pré du refuge<br>OPL : confirmation 1 couple, pré du refuge 5 mai2014                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | > 1 couple prox zone natura 2000 (écluse) | 1-2 couples prox zone natura 2000 (carrières, hors ZPS) (GPa, MLa)**                                                                 | o                                                                                                                                                                                                                  | RH : Non nicheur. Quelques données en début de saison puis désertion du site. 1 couple ?**<br><br>JB : 3 ind. le 29-05 dans les friches de Retzel, nidif probable ,                                                                                                                     | inconnu                         |                                                                                                                                                                                         | inconnu                                                                  | RP : Aucun juvénile ou nid n'a été recensé, à part un couveur probable entre deux rangs d'asperges le 15 juin à Jablines                                                     |
| Pie grièche-écorcheur | <i>Lanius collurio</i>     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                           | OL, MLa : 1 couple, nicheur possible (couple observé le 4 juin, puis 1 mâle revu seul le 6 juin au lieu-dit « le Heurt Grison »), ** |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                                                                                                                                                                         |                                                                          |                                                                                                                                                                              |
| Bondrée apivore       | <i>Pernis apivorus</i>     | VDM : site utilisé pour chasser                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                              | VDM : site utilisé pour chasser<br>RP : reproduction possible marais de Lesches (1 Ad en mai dans le boisement inondé<br>SP : 3 adultes à Lesches le 21-08-2014*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                           | site utilisé pour chasser                                                                                                            | AVEN : site utilisé pour chasser                                                                                                                                                                                   | JB : Plusieurs obs en aout ...<br>Origine ?<br>RH : migration                                                                                                                                                                                                                           |                                 | JB : Plusieurs obs dont 1 en juin, nicheur probable « bois des côteaux ». PR & CC : 2 adultes le 24-07-2014 *                                                                           |                                                                          |                                                                                                                                                                              |
| Milan noir            | <i>Milvus migrans</i>      | JB : Régulièrement observé (jusqu'à 6 oiseaux) ;<br><br>PLP : OK<br><br>OPL: 1 le 9mai sur la base<br><br>Nicheur possible seulement. Pas de nid localisé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | OL /VDM : commun en chasse<br><br>RL : Régulièrement observé | JB : observé régulièrement<br>SP & AF : 1 indiv observé au-dessus ENS des Olivettes le 20/03/2014 ; SP & SM : 2 adultes le 01-04 * ; EP : 1 chant à Lesches 16-04- ; SP : 1 ind obs le 22-04 ; SP, PP&AF : 1 indiv. obs au dessus de l'ENS*<br>PP/VDM : 1 couple nicheur certain à trilbardou / Lesches : transport de matériaux (OL : le 5 mai à Lesches**), accoupl et juvéniles volants observés.<br>DO, RP : Accouplement les 13 et 23 avril à Lesches** ; GPa : 2 juv observés le 19 mai**<br>RP : 2 adultes + 2 juvéniles à Trilbardou le 19 juillet**<br>OPL : 3 couples, pré du refuge 9 mai 2014 |                                           | Juv. Volants à proximité.<br>mais hors ZPS<br>1 à Villenoy le 9 juin**                                                               |                                                                                                                                                                                                                    | JB : observé régulièrement<br>OPL: 1 obs au Grand Voyeux, le 5 mai et le 30 mars<br><br>CG : 1 adulte en vol le 25-03-2014 *<br><br>RH : Non nicheur. Niche à proximité du site<br><br>1 couple territorial dans le secteur ; JFM : accouplement le 13 avril à Congis-sur-Thérouanne ** |                                 | JB : quelques rares obs mais nidif dans le secteur peu probable                                                                                                                         |                                                                          |                                                                                                                                                                              |
| Pic noir              | <i>Dryocopus martius</i>   | JB : 1 indiv entendu au niveau de la sablière<br><br>RP : présence en période de nidification à Dampmart **                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                              | MZ : présence en période de nidification à Lesches **<br><br>JB : Entendu au pré du Refuge<br><br>VDM : idem, bois du refuge                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                           |                                                                                                                                      | SVa : présence en période de nidification à Meaux **<br><br>RH : nicheur probable à proximité<br><br>VDM : 1couple nicheur certain                                                                                 | présence en période de nidification à Congis-sur-Thérouanne (AVEN)**<br>RH : nicheur possible sur la partie forestière au nord du site                                                                                                                                                  |                                 | JB : Parfois de passage à Luzancy. Un contact en juin dans le bois sur le côteau au-dessus de Saacy-sur-Marne + 1 ind en vol, venant de la Marne, allant vers hameau de Messy le 15-11* | JB : présence en période de nidification à proximité (Saacy-sur-Marne)** |                                                                                                                                                                              |
| Sterne pierregarin    | <i>Sterna hirundo</i>      | JB : 1 seul jeune lors du baguage des mélanos<br>→ minimum un couple.<br>Les Plantas, Jablines : 1-2 couples (SVi, OL et al.) **<br>PLP :Plusieurs observations d'une 10aine d'individus parfois plus notamment sur le lac principal de la base<br><br>LM : 1 sterne pierregarin à Annet le 14-07-2014*                                                                                                                                                                                                    |                                                              | PP/RP : 1 couple à Trilbardou**<br>OPL : 4 obs, pré du refuge 5 et 9 mai2014<br>SP : 22-04-2014, 2 individus à Charmentray , 4 indiv à Trilbardou *<br>AF : 2 adultes entrées/sort. nid supposé ; ad. Couve le 13-06*<br>SP&RP : Trilbardou 15 adultes, 3 juv. à l'envol (nidicoles) ou poussins au niveau du radeau, 15 adultes et 2 juv au niveau de l'ENS des Olivettes le 18-07-2014, jeunes revus le 21-08 *<br>JB : 9 jeunes sur radeau<br>RP : juv volants et adultes le 13/08<br><br>AEV - Service expertises techniques                                                                          |                                           |                                                                                                                                      | JB : 3 nids sur l'Etang de la Grande Roselière ( 1 poussin)<br>2 nids sur l' »Etang aux Oiseaux » (avec 2 et 3 poussins<br><br>SFA, AVEN : 3-5 couples**<br><br>RH : 6 couvaisons (min) – 5 à 10 juvéniles volants | OPL: 11 indiv au Grand Voyeux le 5 mai<br><br>RH : 6 couples nicheurs certains (min) – 9 poussins (min) – 5 juv volants (min)<br><br>CG : 2 adultes et 1 poussin vu le 29-06-2014 *                                                                                                     |                                 | JB : Au moins 2 couples nicheurs (peut-être plus ?)... au moins 5 jeunes à l'envol                                                                                                      |                                                                          | L'année est une année record en nombre de sites de reproduction dans la vallée de la Marne, avec 11 sites occupés. 28-33 couples (50 couples en 2005, Groupe local Corif).** |

| Espèces               | Secteurs                    | Jablins / Annet Vallières                                                                                                                                                                                                        | Précy / Marne                                                                                | Charmentray / Trilbardou / Lesches                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Vignely                  | Isles-les-Villenoy                                 | Meaux                                                                                                                                           | Congis-sur-Thérouanne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Isles-les-Meldeuses Armentières | Luzancy                                                                      | Mery-sur-Marne           | Tendance globale dans la ZPS                                                                                                                                                      |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Martin pêcheur        | <i>Acleto atthis</i>        | Nidif probable** / rives des lacs : 2 couples estimés<br>PLP : 1 couple Nicheur sur la butte entre le centre nautique et la plage, et un ind régulièrement vu du côté de la sablière / étang du paradis<br>JB : 1 indiv obs      | Nidif probable **<br>OL : 1 couple                                                           | Nidif probable **<br>SP : 2 individus à Charmentray le 10-10-2014 *, 2 ind à Trilbardou dont 1 dans ENS des Olivettes le 06-01 ; 1 ind le 22-04 *<br>RP : 3 indiv le 18-07, 3 jeunes le 12-08, 1 femelle adulte le 13 et le 16, 2 jeunes le 14 à Trilbardou *                                                                                                                                                                                                                                                | Nicheur en bord de Marne | Nidif probable **                                  | RH : Nicheur en bord de Marne<br>LL : 1 adulte obs le 22-06-2014 * ; JBi : 2 indiv obs le 04-11-2014 *<br>Nidif probable** (IBe, SVa, RP, AVEN) | RH : Nicheur en bord de Marne<br>CG : 2 adultes le 29-06-2014 *<br>PD : 1 femelle / 1 jeune le 14-09-2014 *<br>JB : 3 indiv observ le 09-11-2014 * / 2 indiv les 09&21-12-2014 *<br>Estimation > 2 couples, nidif probable **                                                                                                                                                                                                            | Nicheur en bord de Marne        | Nidif probable **                                                            | Nicheur en bord de Marne | Nicheur en bord de Marne                                                                                                                                                          |
| Blongios nain         | <i>Ixobrychus minutus</i>   | PLP : Plusieurs observations d'adultes : vers le port, le centre nautique et au sud du grand lac régularité des observations sur la boucle de Jablins (FB, OL, PLP, RMu, RPa, RP, SVi, VLC)**<br>VDM : 2 couples probables mini. |                                                                                              | JB : 1 mâle et 1 juvénile bagués<br>PP 1-2 couples probables (3 chanteurs, 1 ad bagué) + > 1 immature en août dans la boucle de Trilbardou, au niveau de la roselière de l'ENS des Olivettes<br>SP : présence aux Olivettes mais toujours pas de preuve de nidif                                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                    | RH : 1 couple nicheur, 3 juvéniles au Parc naturel du Pâtis<br>secteur de l'étang aux Récifs**                                                  | RH : 1 couple nicheur certain.<br>Un nid localisé (La Cornette) avec 2 adultes et 4 juvéniles observés<br>Un deuxième couple nicheur est soupçonné sur la Réserve (nombreux contacts aux alentours).**                                                                                                                                                                                                                                   |                                 | JB : 1 juv. Migrateur fin aout + 1 ad. en mars                               |                          | À l'échelle vallée de la Marne, les données 2014 permettent d'estimer pop nicheuse de 5 et 8 couples**                                                                            |
| Butor étoilé          | <i>Botarus stellaris</i>    | Hivernant : aucun après février 2014<br>AF : 1 indiv le 17-02-2014*<br>PLP : Vu 1 fois au début de l'hiver 2014 (12-2014) sur la sablière                                                                                        |                                                                                              | SP : aux Olivettes : 1 individu en janvier et février 2014 et 2 individus en décembre 2014 (dont 1 le 16-12)*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |                                                    | Hivernant (déc 2014)<br>2 ind.                                                                                                                  | RH : hivernage<br>JB : 1 individu inactif, posé en bordure de roselière le 04-01-2015 *                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                 |                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                   |
| Gorgebleue à miroir   | <i>Luscinia svecica</i>     | Pas de contact cette année au paradis                                                                                                                                                                                            | JB : 1 m. le Pré aux joncs (Yves Massin) le 24-05<br>Rem : faible pression de prospection ** | SP & SM : 2 indiv le 01-04 dans l'ENS ;<br>SP : 3 indiv le 22-04 ; SP, PP & AF : 3 indiv le 16-05 *<br>JB : 1 cht au Pré des refuges à Lesches 12 bagués lors de la session de baguage (dont des migrants)<br>RP : Dont 2 juv (nés sur place ou à proximité), 1 fem et 9 mâles adultes, pot. mâles locaux se regroupant pour muer avant migration post-nuptiale<br>3 mâles Ad, 1 femelle Ad + 1 juv bagué à Trilbardou (obs entre 10-08-2014 et 17-08)*<br>2 juv le 14 août **<br><b>=&gt; 2-3 couples ?</b> | Zéro: Milieux détruits   | JB : 1 cple à Villenoy anciens bassins de sucrerie |                                                                                                                                                 | JB & RH : Près de 10 mâles chanteurs, et autant de couples estimés en 2014 **<br><br>OPL : 1 obs au Grand Voyeux le 30 mars<br><br>AVEN : 1 juvénile le 23 juin sur la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux**                                                                                                                                                                                                                     |                                 | JB : 1 chanteur<br>PR & GL : 1 mâle le 15-05-2014 *<br><br>Nidif probable ** |                          | La plupart des anciennes gravières des boucles de la Marne = théâtre. dynamique régionale positive, la plupart des roselières abritent auj l'espèce en halte migrat ou en nidif** |
| Mouette mélanocéphale | <i>Larus melanocephalus</i> | FB : 22/06/2014 : 142 bagués cette année et sans doute 150-160 réellement présents. Soit environ 80 couples cette année                                                                                                          |                                                                                              | SP&AF : 10 indiv dans l'ENS des Olivettes au 20-03-2014 *<br>OPL : 41 indiv , pré du refuge, le 9 mai 2014<br>SP&RP : 1 jeune bagué ENS Olivettes 18-07-2014 *                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                    |                                                                                                                                                 | RH : Non nicheur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                                                              |                          | Plus importante obs à Jablins depuis l'installation de l'espèce en 2001 (FB, RP, OL, SVI, VLC, RMu, EBo).                                                                         |
| Busard des roseaux    | <i>Circus aeruginosus</i>   | PLP : un couple nicheur certain sur la sablière (1 <sup>er</sup> repro**)<br>RP : 2 juv à l'envol                                                                                                                                | De passage (nicheurs voisins de Jablins)                                                     | JB : Quelques obs en Aout<br>AL : 1 individu le 15-09 ENS Trilbardou *                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                    |                                                                                                                                                 | OPL : Grand Voyeux, 3 le 30 mars (parade), 3 le 5 mai.<br>AD : confirm 1 couple + 1 femelle * ; CG : 1 femelle + 1 Ad + piaillage des jeunes au nid le 29-06-2014 *<br>RH : 1 couple nicheur – 2 juvéniles volants sont observés du 16 juillet jusqu'à la fin du mois (2 autres vus par la suite), 5ème année consécutive **<br>JB : nidif 3 jeunes obs<br>Les 9 Arpents : au moins 1 imm le 7 sept<br>PD : 1 adulte obs le 14-09-2014 * |                                 |                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                   |
| Héron pourpré***      | <i>Ardea purpurea</i>       |                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                              | JB : 1 juv. En aout : migrateur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                    |                                                                                                                                                 | RH : Nidification peu probable. 1 juvénile le 28 juillet<br>JB : 1 en aout                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                 |                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                   |
| Vanneau huppé***      | <i>Vanellus vanellus</i>    | RP : à priori pas de repro cette année, la piste hippique semble abandonnée                                                                                                                                                      | 2 couples                                                                                    | > 3 couples nicheurs certains                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          | OL : 1 couple territorial                          |                                                                                                                                                 | RH : Nidification peu probable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                 |                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                   |

**Auteurs des observations identifiés pour 2014** : Anne Desallais (AD) ; Alexandre FAUCHER (AF) ; Alexandre Lainné (AL) ; Chloé Chabert (CC) ; Charlene Guillon (CG) ; Emmanuel Bouclet (EBo) ; Eric Perret (EP) ; Dauren OMAROV (DO) ; François Bouzendorf (FB) ; Guillaume Larrègle (GL) ; Guillaume PASSAVY (GP) ; Isabelle Bergia (IBe) ; Julien Bottinelli (JB) ; Julien Birard (JBi) ; Jean-François Magne (JFM) ; Lucie Landais (LL) ; Loriane Mameli (LM) ; Maxime Zucca (MZ) ; Monique Laporte (ML) ; Olivier Laporte (OL) ; Olivier Plisson (OPL) ; Philippe Décourneau (PD) ; Pascal Lepoulain (PLP) ; Philippe Persuy (PP) ; Pierre Rivalin (PR) ; Romain Huchin, AVEN (RH) ; Régis Legros (RL) ; Richard Muguet (RMu) ; Robin Panvert (RPa) ; Romain Provost (RP) ; Stéphane Mallard (SM) ; Sébastien Vanloo (SVa) ; Sylvain Vincent (SVI) ; Sylvestre Plancke / CG77 (SP) ; Sylvie Vabre, AVEN (SVA) ; Thomas Bitsch (TB) ; Vincent Le Calvez (VLC) ; L'ENSEMBLE DU GROUPE LOCAL CORIF VALLEE DE LA MARNE (VDM)  
\* Données Cettia-IDF ; \*\* CORIF / Synthèse ornithologique Vallée de la Marne - MARS – JUILLET 2014 ; \*\*\*Ces espèces ne sont pas en annexe I de la Directive 2009/147/CE (Directive Oiseaux)



## 5 Information, communication, sensibilisation

### 5.1 Réalisation et mise en place de deux panneaux d'informations



**Figure 10 :** Panneau mis en place à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet (Photo © K. Ben-Mimoun, AEV)



**Figure 11 :** Panneau lors de sa mise en place sur la commune de Lesches (Photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

Des panneaux de communication Natura 2000 ont été réalisés financés dans le cadre du budget d'animation 2014, avec pour objectif de sensibiliser les populations au fait qu'ils habitent un site classé Natura 2000 de par la présence d'espèces protégées à l'échelle européenne. Ces panneaux financés par l'Europe, la Région et l'Etat sont également l'occasion de promouvoir les actions Natura 2000 menées sur le territoire.

Un panneau a été placé à l'entrée de l'île de loisirs de Jablines-Annet (Figure 10), afin de présenter l'intérêt du site pour la reproduction des Mouettes mélanocéphales et des Sternes pierregarins, ainsi que le contrat Natura 2000 ayant permis de financer la mise en défens de la zone de reproduction par l'installation d'une clôture. D'après le suivi des populations de mouettes réalisé chaque année, l'installation semblerait jouer le rôle escompté, les oiseaux s'y reproduisant de plus en plus nombreux.

Le 2<sup>ème</sup> panneau a été mis en place sur la commune de Lesches, avec l'aval du Maire Monsieur Jacquemin, sur le chemin du « Hameau de Montigny » en surplomb du lieu-dit des Prés du Refuge, offrant une vue sur cette zone à forts enjeux (Figure 11). Cette zone humide accueille aujourd'hui une multitude d'espèces d'oiseaux dont plusieurs d'intérêt communautaire (milan noir, pic noir, œdicnème criard). Le panneau mis en place est l'occasion au-delà de présenter l'intérêt écologique de cette zone, de la présenter comme un maillon essentiel d'un site natura 2000 beaucoup plus vaste s'étalant sur l'ensemble des rives de la Marne francilienne.

### 5.2 Réalisation / Mise à jour d'éléments de communication sur le site Natura 2000

Un important travail de mise à jour des documents de communication ayant trait au site Natura 2000 des Boucles de la Marne a été réalisé. Ainsi, la plaquette descriptive du site a été revue, mais également les panneaux d'exposition itinérantes destinés à être mis à disposition des mairies, des écoles...

Par ailleurs une Newsletter a également été rédigée mettant à l'honneur les dernières actions menées sur le territoire, ainsi que les témoignages de différents acteurs (techniciens, naturalistes, maires...).

**reconnu au niveau européen.**

Le site des boucles de la Marne est inscrit au réseau européen Natura 2000. Ce dernier regroupe les espaces naturels considérés pour la qualité et la rareté de la faune et de la flore animales et végétales, qui vivent. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique, tout en valorisant le territoire.

Il ne s'agit pas de faire un sac naturel de la nature mais d'accompagner de mieux en mieux, en partenariat avec les acteurs locaux, des actions (contraintes, chemins) visant à concilier les exigences écologiques des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles. Ces sites sont régis par des directives européennes (directive « Oiseaux » et « Habitats »).

**Aujourd'hui en compte :**

- 11 sites Natura 2000 en Europe soit sous tutelle
- 2200 sites en France
- 34 sites en Ile-de-France représentant 5% de la surface de la région.

**Un territoire qui vous appartient.**

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle située dans le périmètre Natura 2000 ?

**Vous pouvez adhérer à la charte et signer des contrats de gestion.**

**Vous souhaitez des informations sur NATURA 2000, contactez-nous !**

Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France  
10, rue de Valenciennes - 93010 La Plaine - Téléphone : 01 41 39 41 00

Site de contact : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

Logo Ile de France Agence des Espaces Verts

**Les boucles de la Marne**

**un territoire qui vous appartient**

Logo Ile de France Agence des Espaces Verts

**Un patrimoine naturel d'exception...**

France, elle accueille particulièrement les zones littorales au bord de l'eau et les vallées.

La Marne abrite tout au long de son cours de nombreux oiseaux, depuis le plus commun jusqu'au plus rare. C'est pourquoi ce site est classé Natura 2000.

Un site Natura 2000 est une zone d'intérêt européen pour la conservation de la biodiversité. C'est un territoire qui vous appartient.

Un site Natura 2000 est une zone d'intérêt européen pour la conservation de la biodiversité. C'est un territoire qui vous appartient.

Un site Natura 2000 est une zone d'intérêt européen pour la conservation de la biodiversité. C'est un territoire qui vous appartient.

**Site Natura 2000 des Boucles de la Marne**

**Lettre d'actualités N°3**

**Une information renforcée au sein du comité**

Afin de vous tenir régulièrement informés des actions menées sur le site Natura 2000 des « Boucles de la Marne », j'ai le plaisir de vous annoncer que la lettre d'actualités est dorénavant relayée. Ce support vient compléter le dispositif de communication déjà en place (plaquette de présentation du territoire, exposition itinérante, [site Internet](#)) et permettra au comité d'être au fait de l'avancée des projets. Cette lettre se veut également une tribune ouverte à toutes vos contributions : propositions de sujets, interviews, nouvelles rubriques. Nous comptons sur vous pour rendre cet outil le plus dynamique possible ! Dans cette édition 2014, retrouvez le suivi des actions réalisées, des interviews d'acteurs du territoire, ainsi que de nombreuses informations sur les espèces protégées et le réseau européen Natura 2000. Mais je vous laisse découvrir cela sans plus attendre...

**Geneviève Wortham,**  
Présidente du comité de pilotage

**Natura 2000 et l'AEV : notre engagement croissant dans un programme ambitieux**

Le réseau Natura 2000 est un programme ambitieux, visant à concilier de manière pragmatique la préservation de la biodiversité et le maintien des activités humaines sur l'ensemble du territoire européen. Depuis 1992, date de sa création, ce réseau de sites protégés n'a cessé de s'élargir (aujourd'hui plus de 37 000 sites répartis sur 104 millions d'hectares). L'Ile de France, en raison de sa concentration d'activités et de l'urbanisation exponentielle qui la caractérise, s'inscrit totalement dans cette problématique de conciliation d'enjeux écologiques et économiques. En dépit de cette forte empreinte anthropique, on dénombre aujourd'hui sur le territoire français 35 sites Natura 2000 totalisant pas moins de 96 754 hectares. La mission de l'Agence des espaces verts (AEV), en tant que pilote Natura 2000, a continué de s'étoffer ces dernières années. L'AEV anime aujourd'hui 3 sites Natura 2000 : les Boucles de la Marne (77), les Boucles de Molesme, de Guermes et de la forêt de Rosny (78) et depuis 2012, le Bois de Valros-sur-Marne (77). La sensibilisation et l'implication de tous les acteurs d'un même territoire (élus locaux, propriétaires fonciers, agriculteurs, usagers) forment la clé de la réussite - comme ici au sein des Boucles de la Marne - des actions menées dans le cadre de Natura 2000. Un engagement collectif qui nous permettra de préserver efficacement et sur le long terme, notre beau patrimoine naturel et rural.

**Olivier Thomas,** Président de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France

Retrouvez Natura 2000 sur : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr) (rubrique « préserver la biodiversité »)

**Les boucles de la Marne : un site Natura 2000**

Agence des Espaces Verts  
Ile de France

**Qu'est-ce que Natura 2000 ?**

Le réseau Natura 2000 regroupe, en Europe, les espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité de espèces animales ou végétales qui y vivent. Il a pour objectif de préserver la **BIODIVERSITÉ** tout en tenant compte des activités socio-économiques et agricoles du territoire. Il est régi par deux directives européennes, la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats ».

**Natura 2000 en chiffres :**

- 10 sites Natura 2000 en Ile-de-France
- 11% de la surface nationale
- 10 sites Natura 2000 en Ile-de-France soit 1% de la surface régionale

**Les boucles de la Marne, une zone stratégique pour l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux**

La vallée de la Marne a été inscrite dans le réseau Natura 2000 en raison de la richesse de son patrimoine. Elle joue un rôle écologique essentiel : zone de reproduction, zone d'hivernage et halte migratoire.

Au total plus de 100 espèces d'oiseaux y ont été observées, dont certaines deviennent rares en Europe et que le programme Natura 2000 vise à protéger.

**NATURA 2000, LES HOMMES S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ**

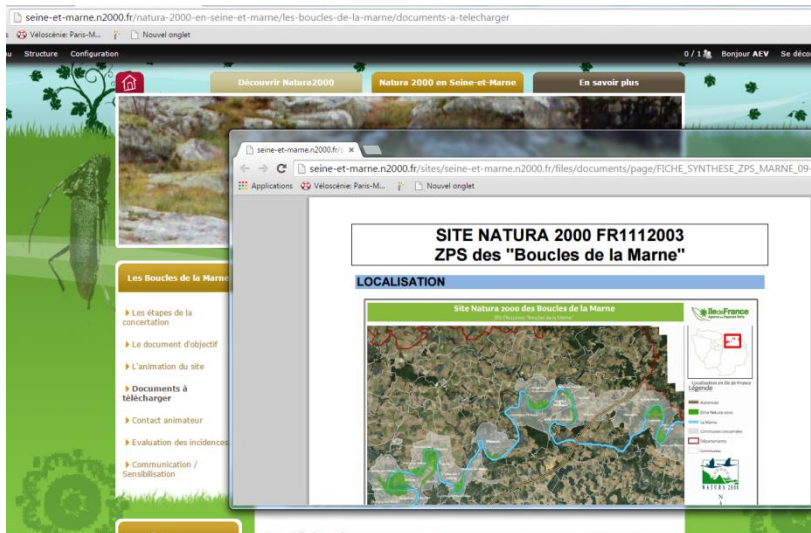
Logo Ile de France Agence des Espaces Verts

**Figure 12 :** les éléments de communication mis à jour (en haut : la plaquette de présentation du site ; en bas à gauche : la Newsletter 2014 (Annexe 1) ; en bas à droite : un des panneaux d'exposition itinérante).

### 5.3 Rédaction de la fiche de synthèse du site Natura 2000 des Boucles de la Marne

Une fiche de synthèse des informations essentielles concernant le site Natura 2000 des Boucles de la Marne a été rédigée, celle-ci destinée notamment aux pétitionnaires dans le cadre des évaluations des incidences (cette fiche comporte une grande partie des informations permettant de remplir le formulaire des évaluations des incidences de manière autonome) (Annexe 2). C'est aussi plus généralement une manière de présenter le site de manière plus accessible que dans le Document d'Objectifs et le Formulaire Standard de Données (FSD), et de toucher ainsi un plus large public.

### 5.4 Mise à jour du site internet Natura 2000 en Seine et Marne



La communication de Natura 2000 auprès des usagers, partenaires et participants aux manifestations et réunion continue de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web Natura 2000 du département <http://seine-et-marne.n2000.fr/>

De mises à jour sont faites régulièrement avec l'ajout de documents téléchargeables (Compte rendus de Copil, DocOb ...). **La fiche de synthèse réalisée cette année 2014 fait partie des nouveaux documents mis en ligne.**

**Figure 13 :** Ouverture du lien vers la fiche de synthèse (Capture d'écran © K. Ben-Mimoun, AEV)

### 5.5 Participation à la Journée du Patrimoine organisée par la Mairie de Lesches



**Figure 15 :** sortie sur le terrain au Prés du Refuge sur la commune de Lesches lors des Journées du Patrimoine 2014

A l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre 2014, le Maire de Lesches Monsieur Jacquemin, très engagé dans la préservation du patrimoine naturel de sa commune, a souhaité organiser une sortie au sein des Prés du Refuge afin de faire découvrir au plus grand nombre l'intérêt écologique que revêt aujourd'hui ce site (en partie préservé dans les secteurs sud les plus inondables, et réhabilité suite à une exploitation de carrière dans le secteur nord).



**Figure 14 :** Exposition des panneaux mobiles Natura 2000 à cette occasion (Photo © K. Ben-Mimoun, AEV)

C'est aujourd'hui une zone de quiétude pour de nombreuses espèces migratrices dont certaines espèces Natura 2000, et ce fût l'occasion pour le chargé de mission

Natura 2000 de le rappeler lors de cette visite, dont l'animation a été confiée plus globalement à l'Association de Valorisation des Espaces Nature (AVEN) du Grand-Voyeux.

## 5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

De nombreuses propriétés régionales se trouvent sur un périmètre Natura 2000. Sur l'ensemble des sites d'Ile-de-France, environ 2800 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernées. L'animateur Natura 2000 suit donc la vie de chaque site et joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le gestionnaire AEV. Pour rappel, la liste des ZPS et ZSC concernées :

- Site de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bois de Vaires-sur-Marne. L'animation de ce site a été confiée à l'AEV à partir de janvier 2012,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

La participation du chargé de mission Natura 2000 à la vie de ces différents sites est variable en fonction de l'importance de propriétés régionales concernées et l'avancement des différents DocOb, du simple suivi des comités de pilotages à l'aide à l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 ou construction de contrat Natura 2000.

De plus, le chargé de mission est le référent à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et l'application des règlements associés.

### Journée technique Natura 2000 – DRIEE Ile de France



Le 18 novembre 2014, la DRIEE Ile de France a organisé une journée d'échanges techniques entre tous les animateurs Natura 2000 de la Région et les services de l'Etat sur la commune de Gironville-sur-Essonne, concernée par le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais, avec l'après-midi une sortie sur site animée par les chargés de mission Natura 2000 du PNR du Gâtinais. Ce fût l'occasion de rencontrer les autres animateurs et de partager les expériences respectives, avec pour thématique cette année les « Zones humides et milieux aquatiques dans les sites Natura 2000 d'Île-de-France ».

**Figure 16 :** Sortie terrain lors de la journée technique 2014 (Photo © K. Ben-Mimoun)

### **Lien vers le compte-rendu :**

[http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese\\_DRIEE\\_Natura\\_2000\\_18\\_novembre\\_2014\\_V6-1\\_150317.pdf](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_DRIEE_Natura_2000_18_novembre_2014_V6-1_150317.pdf)

## 6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Le chargé de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, quand il en est averti, il se rend aux différentes réunions, comités et Copil.

### RNR du Grand Voyeux

Dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du Grand Voyeux, le Conseil régional met en place un Comité consultatif de gestion qui permet aux usagers (naturalistes, randonneurs, associations de protection de la nature...), représentants des collectivités et organismes publics de valider les orientations d'aménagement et de gestion que le gestionnaire (AEV) met en place. Cette réunion a eu lieu le 27 janvier 2014.

## **7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage**

Un comité de pilotage a été organisé le 26 Février 2013 accueilli par la Mairie de Congis-sur-Thérouanne. Y ont été présentés les avancements de l'animation pour l'année 2012, une présentation du suivi des espèces et des actualités ornithologiques, un bilan des contractualisations, un point sur la Charte Natura 2000, des rappels et compléments d'information concernant le régime des évaluations des incidences par la DDT 77, ainsi qu'une présentation du projet d'ouverture au public de la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux par les maîtres d'ouvrages (AEV). Le prochain comité de pilotage est prévu au cours du premier semestre 2015, avec à cette occasion la désignation de la présidence du comité de pilotage et de la structure animatrice.

#### **7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat**

##### Commission régionale agro-environnementale (CRAE) et comité technique Prairies

Chaque année, les cahiers des charges pour chaque territoire MAEt est validé par arrêté préfectoral. La CRAE a pour rôle de valider chaque cahier des charges en amont de l'arrêté auprès des financeurs des mesures (Conseil régional, département, Agence de l'eau...). Pour 2014, le cahier des charges des MAEt du territoire Natura 2000 des Boucles de la Marne a été reconduit à l'identique. Voici le lien vers le compte-rendu de la CRAE du 5 Novembre 2013 visant notamment à faire un point sur les territoires reconduits en 2014 : [http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRAE\\_nov\\_2013\\_cle88d4e2.pdf](http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRAE_nov_2013_cle88d4e2.pdf).

La réunion du 12 février 2014 a été l'occasion de présenter l'état d'avancement du Programme de Développement Durable 2014-2020 de la Région Île-de-France (présentation synthétique des différentes étapes de l'élaboration du PDR 2014-2020 en région Île-de-France), et de rappeler que le Conseil régional s'apprêtait à prendre l'autorité de gestion des fonds FEADER pour la période 2014-2020 (séance du Conseil régional du 13 février 2014) ainsi qu'à approuver la convention de transition qui permettra la mise en œuvre de certaines mesures du PDRH dans l'attente de l'approbation du PDR 2014-2020. La deuxième partie de la séance était l'occasion d'indiquer les modalités de mise en œuvre et rappel des règles pour l'année de transition 2014. La réunion du 14 octobre 2014 était une présentation de l'appel à candidature 2015 pour les territoires, notamment des éléments attendus dans le cadre du dossier de candidature et de l'échéancier.

Comptes-rendus des réunions 2014 à cette adresse :

<http://espaceprojets.iledefrance.fr/jahia/jahia/site/projets/pid/6328>

## **7.2 Gestion administrative et financière**

### Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV possède un conseil d'administration qui habilite son Président à signer les documents officiels. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 a préparé pour les différents conseils les délibérations et rapports au conseil permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

---

### Renouvellement des conventions d'animation

Depuis 2010, fin de la phase d'élaboration du DocOb et début de l'animation, le chargé de mission Natura 2000 a œuvré pour le conventionnement du travail d'animation. Auprès de l'Etat (DRIEE), une convention cadre a été élaborée en commun et signée, puis chaque année, une convention financière (demande d'aide) est rédigée et signée. Auprès de la Région Ile-de-France, une demande d'aide a été réalisée pour la période d'animation 2014.

### Demandes de paiement et de solde

Aussi bien pour les Contrats Natura 2000 que l'AEV a signé que pour les conventions financières annuelles, c'est le chargé de mission Natura 2000 qui s'est chargé de préparer et envoyer les demandes de paiement, d'acompte et de solde aux différents financeurs (Etat et Conseil régional d'Île-de-France).

## **8 Synthèse**

- ✓ Comme cela a pu être souligné lors du comité de pilotage organisé en début d'année 2013, les deux premières années d'animation furent très actives en termes de contractualisation (deux contrats Natura 2000 pour la ZPS en 2011, deux nouveaux en 2012 (dont un des premiers contrats forestiers pour la région), et 7 agriculteurs engagés sur cette période dans des Maet sur 64,32 Ha du territoire de la ZPS. L'absence de financements en 2014 n'a pas été favorable à la finalisation de nouveaux contrats mais comme en 2013 un gros travail de suivi a été effectué avec un attachement particulier au maintien des relations mises en place sur le territoire avec les différents acteurs, notamment les agriculteurs. Ce travail a permis de dégager de nouvelles pistes très concrètes de contractualisation pour les années à venir, tant dans le cadre de contrats Natura 2000 que de mesures agri-environnementales (mise en prairies, couvert avifaune...).
- ✓ Des données extrêmement complètes ont pu être à nouveau recueillies en 2014 concernant l'avifaune, grâce à l'exceptionnelle coopération des naturalistes locaux représentant un point de soutien essentiel à l'animation du document d'objectifs. Des observations très intéressantes ont pu être effectuées concernant certaines espèces d'intérêt communautaire, avec notamment la croissance continue de la population de couples nicheurs de mouettes mélanocéphales au sein de la BPAL de Jablines depuis la mise en place de la clôture assurant aux oiseaux une zone de tranquillité (75 jeunes bagués en 2013, 142 en 2014). Un suivi sur un plus long terme s'avère nécessaire pour établir des conclusions sur ce point mais il est fort probable qu'il existe bien une corrélation entre l'aménagement et la recrudescence des volatiles. A noter également la poursuite pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive de la nidification du Busard des roseaux sur la RNR du Grand Voyeux.
- ✓ Concernant la communication auprès des usagers de la ZPS, de nombreux éléments ont été réalisés (réalisation et pose de deux panneaux de communication sur le territoire, mise à jour de la plaquette de présentation du site, mise à jour des panneaux d'exposition mobiles, rédaction d'une newsletter, rédaction d'une fiche de synthèse). Par ailleurs, le développement du site Internet se poursuit, avec de nombreux documents à télécharger liés à la vie du site et à sa gestion. Celui-ci continuera à être étoffé dans les années à venir.
- ✓ Enfin, le dossier de candidature à l'appel à Projet Agro-Environnemental Climatique, important travail mené dans le cadre de l'animation du volet agricole à la fin de l'année 2014, a été validé sans réserve dès la réunion de la CRAE de février 2015, posant ainsi les bases de l'animation des mesures agri-environnementales pour les trois prochaines années.

# **ANNEXES**



**ANNEXE 1 : Newsletter 2013-2014**



# Site Natura 2000 des Boucles de la Marne Lettre d'actualités N°3



## Une information renforcée au sein du comité

Afin de vous tenir régulièrement informés des actions menées sur le site Natura 2000 des « Boucles de la Marne », j'ai le plaisir de vous annoncer que la lettre d'actualités est dorénavant relancée. Ce support vient compléter le dispositif de communication déjà en place (plaquette de présentation du territoire, exposition itinérante, [site internet](#)) et permettra au comité d'être au fait de l'avancée des projets. Cette lettre se veut également une tribune ouverte à toutes vos contributions: propositions de sujets,

interviews, nouvelles rubriques. Nous comptons sur vous pour rendre cet outil le plus dynamique possible! Dans cette édition 2015, retrouvez le suivi des actions réalisées, des interviews d'acteurs du territoire, ainsi que de nombreuses informations sur les espèces protégées et le réseau européen Natura 2000. Mais je vous laisse découvrir cela sans plus attendre...

**Geneviève Wortham,**

Présidente du comité de pilotage



## Natura 2000 et l'AEV : notre engagement croissant dans un programme ambitieux

Le réseau Natura 2000 est un programme ambitieux, visant à concilier de manière pragmatique préservation de la biodiversité et maintien des activités humaines sur l'ensemble du territoire européen. Depuis 1992, date de sa création, ce réseau de sites protégés n'a cessé de s'étendre (aujourd'hui plus de 27 000 sites répartis sur 104 millions d'hectares). L'Île-de-France, en raison de sa concentration d'activités et de l'urbanisation exponentielle qui la caractérisent, s'inscrit totalement dans cette problématique de conciliation d'enjeux écologiques et économiques. En dépit de cette forte empreinte anthropique, on dénombre aujourd'hui sur le territoire francilien 35 sites Natura 2000 totalisant pas moins de 96 754 hectares. La mission de l'Agence des espaces verts (AEV), en

tant que pilote Natura 2000, a continué de s'étoffer ces dernières années. L'AEV anime aujourd'hui 3 sites Natura 2000 : les Boucles de la Marne (77), les Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny (78) et depuis 2012, le Bois de Vaires-sur-Marne (77). La sensibilisation et l'implication de tous les acteurs d'un même territoire (élus locaux, propriétaires fonciers, agriculteurs, usagers) forment la clef de la réussite - comme ici au sein des Boucles de la Marne - des actions menées dans le cadre de Natura 2000. Un engagement collectif qui nous permettra de préserver efficacement et sur le long terme, notre beau patrimoine naturel et rural.

**Olivier Thomas,** Président de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France



## 1| Où en sommes-nous ?

Les premières années d'animation du site des Boucles de la Marne ont porté leurs fruits : signature de 4 contrats Natura 2000 (dont l'un des premiers forestiers pour la région), engagement de nombreux agriculteurs dans des mesures agro-environnementales (MAE), faisant passer à 32 hectares la surface de parcelles agricoles concernée. Et ce n'est qu'un début, puisque de nouvelles pistes d'actions se dessinent pour les années à venir : nouveaux contrats, mise en place de MAE dans le secteur des Prés du Refuge... En parallèle, les naturalistes locaux, qu'ils en soient remerciés, font remonter de précieuses données sur l'avifaune nicheuse. Des résultats

encourageants se profilent, comme par exemple la recrudescence des populations de mouettes mélanocéphales à Jablines suite à la mise en défens de leur zone de nidification au nord-est du site. Enfin, en termes de communication, un panel d'outils a été mis en place pour sensibiliser efficacement les usagers de la ZPS (panneaux d'informations, exposition itinérante, site internet). L'enjeu : expliquer ce qu'implique, au quotidien, d'habiter au sein d'un site Natura 2000 et faire adhérer à cette cause.

**Karim Ben-Mimoun**, chargé de mission Natura 2000 à l'AEV



## 2| Le suivi des espèces sur le territoire : un enjeu stratégique

**Même si quelques secteurs restent peu prospectés, un exceptionnel travail de recensement et de suivi des espèces nicheuses d'intérêt communautaire a été réalisé ces dernières années par les ornithologues locaux comme Julien Bottinelli.**

**Comment vous est venue cette passion pour la nature en général et l'ornithologie en particulier ?**

*J'ai toujours été intéressé par les animaux. J'ai grandi au pied des montagnes vosgiennes. Étant enfant, je faisais souvent des promenades dans les bois avec mes parents et passais mes mercredis après-midi avec un ami qui habitait à côté d'une grande forêt. Nous ramassions les différentes petites bêtes que nous croisions (grenouilles, lézards, tritons, coléoptères...) afin de les observer plus en détail. Ce n'est que plus tard que nous nous sommes tournés vers les oiseaux. Mes premières sorties nature encadrées par une association naturaliste locale m'ont fait découvrir l'ornithologie vers l'âge de 12 ans. Cela fait donc plus de 20 ans que j'observe les oiseaux ! Cela varie évidemment en fonction des semaines et des périodes de l'année, mais en moyenne, je consacre 2 ou 3 demi-journées par semaine à l'observation des oiseaux.*

**Vous êtes enseignant en sciences naturelles dans un lycée des environs, avez-vous déjà mené des projets avec l'une de vos classes vous donnant l'opportunité d'aborder Natura 2000 ?**

*Il y a effectivement une partie du programme en classe de Seconde qui s'attache aux problématiques de conservation de la biodiversité. J'ai travaillé avec mes élèves sur l'exemple de la réserve naturelle régionale du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne, en évoquant les mesures de conservation (Natura 2000, réserves naturelles) et de gestion (mise en place d'observatoires, débroussaillage de roselières) réalisées sur le site. Malheureusement, faute de temps, je n'ai pas encore pu emmener ma classe en visite de terrain !*

**Comment percevez-vous la mise en œuvre de Natura 2000 sur le territoire ? Pensez-vous qu'il y ait un impact positif sur l'avifaune migratrice ?**

*Bien sûr ! Chaque parcelle protégée et contrat mis en place est un atout pour la biodiversité régionale. Natura 2000 et l'ensemble des autres actions de protection ont sans aucun doute joué un rôle dans l'implantation, ces dernières années, d'espèces nouvelles (Busard des roseaux) ou le renforcement des populations nicheuses des espèces existantes (Mouette mélanocéphale, Gorge bleue à miroir). De plus, le maintien des roselières et de zones de quiétude est essentiel pour les migrateurs traversant la région. Pour gagner en efficacité, je pense cependant qu'il serait intéressant que les limites du site puissent évoluer au gré des aménagements et des modifications du paysage le long des boucles, notamment à l'est du territoire.*

**Nourrissez-vous un intérêt particulier pour certaines des espèces à l'origine de la désignation du site ?**

*Oui, pour la Gorge bleue à miroir par exemple, petit passereau migrateur très coloré qui anime les roselières au printemps. Encore absente il y a quelques dizaines d'années, elle est aujourd'hui en forte expansion. Je reste fasciné par les passereaux migrateurs en général : ces petites boules de plumes de quelques dizaines de grammes vont nous survoler, pendant que nous dormons, traversant la France, la Méditerranée puis le Sahara pour survivre à l'hiver, avant de revenir l'année suivante dans la même roselière.*





## Zoom sur... le suivi des Pics mars et Pics noirs en forêt régionale des Vallières

La forêt régionale des Vallières est connue pour sa concentration d'habitats et d'espèces directement concernées par la Directive Natura 2000. S'y côtoient en effet : futaie irrégulière à gros bois, prairies humides, suintements et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant... Le document d'objectifs (DocOb) des « Boucles de la Marne » préconise la mise en place d'îlots de sénescence (bois vieillissants) en vue d'augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers tributaires de ce type de milieu (Bondrée apivore et Milan noir). En 2012, l'AEV a donc délimité des îlots dans la partie ouest du massif, sur des zones initialement destinées à la production de

bois. Ces 8,96 hectares, pourvus de très gros arbres propices à la nidification du Pic noir et du Pic mar, ne feront l'objet d'aucune exploitation pendant 30 ans.

La technique de la « repasse » est utilisée depuis 2013 pour le suivi des populations des Pics noirs et des Pics mars, espèces au comportement très territorial. Cela consiste à diffuser le chant de l'oiseau à l'aide d'un haut-parleur durant la période où celui-ci établit son territoire (entre février et avril). Si l'animal est présent, il se manifeste bruyamment cherchant ainsi à faire fuir l'intrus (voir la carte du suivi 2013 page suivante).



Pic mar



## 3 | Le contrat Natura 2000 de mise en défens de l'Île aux Mouettes : des premières observations encourageantes !

**Depuis l'installation d'une clôture servant à délimiter une zone de quiétude pour l'avifaune, notamment pour la population nicheuse de mouettes mélanocéphales, de premiers résultats positifs émergent. Retours en chiffres et en images :**

### La mouette mélanocéphale, un oiseau rare en Île-de-France

Majoritairement migratrice, la Mouette mélanocéphale arrive dans notre région vers la fin du mois de février. Elle niche alors près de l'eau, parfois dans des prairies, mais le plus souvent sur des îlots peu végétalisés. Son nid, situé à même le sol ou sur une végétation basse, accueille une ponte de 2 à 3 œufs à partir de la mi-mai. En Île-de-France, la Mouette mélanocéphale est un oiseau assez rare mais néanmoins de plus en plus présent. La première observation de nidification en vallée de la Marne, au sein de l'île de loisirs de Jablines-Annet, remonte à 2001. Malheureusement, les faibles superficies d'îlots favorables à sa nidification freinent sa colonisation.

**Quelles menaces ?** La population de Mouettes mélanocéphales étant, ce jour, principalement concentrée à Jablines, sa vulnérabilité est importante car dépendante du maintien de la quiétude du site. En l'absence d'une dynamique fluviale naturelle sur la Marne (qui modèle des îlots et entretient des zones peu végétalisées), les autres lieux potentiels d'accueil se limitent à des îlots artificiels au sein de carrières, avec le risque de nombreux dérangements humains.

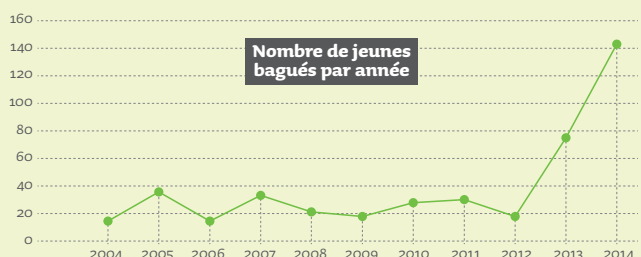
**Quelles mesures pour sa conservation ?** L'objectif est double : accroître l'attractivité des sites de nidification existants et aménager de nouveaux secteurs d'accueil. Concrètement, cela se traduit par :

- la mise en défens de sites de nidification, comme celle réalisée dans le cadre du contrat Natura 2000 signé avec l'Île de loisirs de Jablines-Annet en 2012,
- la création d'îlots dans les carrières encore en exploitation,

- le réaménagement de secteurs à fort potentiel (découpage de digues ou de presqu'îles, arasement et entretien d'îlots...),
- la mise en place et l'entretien de radeaux flottants,
- et si nécessaire, le renforcement du statut de protection d'un secteur (arrêté préfectoral de protection du biotope, statut de Réserve naturelle régionale...).

### Une recrudescence de naissances observée à Jablines !

Chaque année, la colonie de mouettes mélanocéphales de l'Île de loisirs de Jablines-Annet fait l'objet d'un suivi. Les poussins sont systématiquement bagués, à l'initiative et sous la conduite de l'ornithologue François Bouzendorf. Jusqu'en 2012, la population était jugée stable (autour de 15-20 couples) et le taux de reproduction assez fluctuant d'une année sur l'autre. En 2013, François Bouzendorf et son équipe d'ornithologues bénévoles ont bagué 75 poussins (pour 40 à 50 couples nicheurs sur site), et pas moins de 142 en 2014 ! Au final, il semblerait que la clôture installée en mars 2012 dans le cadre du contrat Natura 2000 signé avec l'Île de loisirs de Jablines-Annet, ait fortement contribué à limiter les dérangements dont étaient victimes les oiseaux.





## 4| Natura 2000 au fil des sites régionaux

Trois questions à Sébastien Trésomme, technicien APEN à l'Agence des espaces verts, en charge de la gestion de la forêt régionale des Vallières.

### Quel est votre rôle dans la mise en œuvre de contrats Natura 2000 sur le terrain ?

Dans un premier temps, nous examinons le besoin d'intervention en fonction des enjeux de gestion du site. Avec l'animateur Natura 2000, nous identifions ensuite les actions pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du Docob. En cas d'établissement de contrats Natura 2000, l'animateur m'accompagne dans l'instruction et le montage des dossiers. La mise en place de couverts favorables à l'avifaune (en lieu et place de grandes cultures) à Congis-sur-Thérouanne, et celle d'un pâturage au Grand-Voyeux en sont de parfaites illustrations. Il m'appartient ensuite de prendre en charge le lancement et le suivi des travaux. En tant qu'interlocuteur AEV présent en permanence sur le terrain, je suis en contact régulier avec les propriétaires fonciers riverains, que j'informe, à l'occasion, de leur possibilité de signature de contrats Natura 2000. Enfin, le cas échéant, j'assiste aux contrôles effectués par l'Agence de services et de paiement (établissement public chargé de vérifier la bonne mise en œuvre des contrats Natura 2000 sur le terrain) afin d'apporter toutes les précisions nécessaires sur la mise en œuvre technique des actions.

### Peut-on déjà observer des résultats encourageants suite à la mise en œuvre du contrat « îlot de sénescence » aux Vallières ?

Ce contrat a été signé en 2013 pour une durée de 30 ans, avec des objectifs à long terme. Par conséquent, il est aujourd'hui prématuré de tirer des conclusions sur les bénéfices des îlots mis en place. L'enjeu est de maintenir les espèces inféodées déjà présentes, en particulier le Pic mar et le Pic noir. Un suivi des populations a été lancé dès 2013, en partenariat avec l'animateur Natura 2000, (technique de la repasse). Il permettra, au fil des années, d'en mesurer les effets (voir la carte du suivi 2013 ci-dessous).

### Comment percevez-vous le dispositif d'évaluation des incidences dans la gestion quotidienne du site ?

Vis-à-vis des demandes extérieures (organiseurs de manifestations sportives par exemple), nous avons remarqué que ce dispositif réglementaire constituait, non seulement un cadre permettant de filtrer certaines demandes défavorables à la préservation de la nature, mais également un vecteur de communication vis-à-vis des espèces à préserver et du dispositif Natura 2000 en général. Ainsi, lors de la dernière édition du marathon de Vallières, l'organisateur a distribué aux participants une affiche contenant des informations sur le Milan noir (espèce d'intérêt communautaire) et expliquant pour quelles raisons certaines règles devaient être respectées sur ce site.



Localisation des territoires de Pics mars en Forêt régionale des Vallières en 2013 (source AEV)

## 5| Les Prés du Refuge de Lesches : une synergie positive



Sortie  
ornithologique  
animée par  
l'AVEN en  
septembre 2014



### Trois questions à Jean-Marie Jacquemin, maire de Lesches

**Vous semblez depuis longtemps intéressé et investi dans la préservation des marais du refuge, quelles sont l'origine et les raisons de votre attachement pour ce site ?**

Mon attachement à ce site ne date pas d'hier ! Le marais a toujours été un lieu emblématique pour les Leschois, à une époque où le village vivait au rythme des inondations et des crues... Lorsque j'étais enfant, j'y pêchais avec mon père et me rendais en canoë jusqu'à Trilbardou afin d'observer les oiseaux. Malheureusement au fil des années, faute d'entretien, le milieu s'est refermé. Les dispositifs de régulation de la Marne ne permettaient plus de maintenir un niveau d'eau suffisant dans le ru et ses berges se sont effondrées à la suite de coupes d'arbres mal encadrées... Par ailleurs, une exploitation de carrières a vu le jour pendant quelques années au nord du site. Le projet de réhabilitation initial prévoyait la création d'un plan d'eau de 25 ha. Avec Jean-Philippe Siblet à l'époque à la DIREN, il nous a semblé plus stratégique de préserver la typologie du marais. Avec le propriétaire des lieux et la REP (Routière de l'Est Parisien, société à l'origine du premier projet), nous avons donc élaboré un nouveau plan d'aménagement incluant le maintien de la biodiversité existante.

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine en septembre dernier, Jean-Marie Jacquemin, maire de Lesches (77), a souhaité mettre en avant le grand intérêt écologique de la zone humide des Prés du Refuge en organisant des visites du site animées par l'AVEN (Association pour la Valorisation des espaces nature du Grand-Voyeux). En parallèle, un article de sensibilisation rédigé par le chargé de mission Natura 2000 de l'AEV et les ornithologues locaux, a fait l'objet d'une parution dans le bulletin municipal d'août 2014. Un dialogue est d'ores et déjà engagé avec les agriculteurs du secteur, les naturalistes locaux et la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, pour la mise en place de nouvelles actions.

Exposition sur le patrimoine  
local et sur Natura 2000  
en septembre 2014



Les Prés  
du Refuge



**Natura 2000 offre la possibilité de s'engager pour la protection de l'environnement. Quelles actions votre commune souhaiterait-elle mettre en œuvre en ce sens ?**

Cela fait 25 ans que je m'occupe du marais et que j'essaie de changer les choses. L'essentiel est d'arriver à entreprendre les travaux nécessaires sur le ru et le marais afin que ce dernier retrouve toute sa fonctionnalité. Je suis prêt à étudier ce qu'il est possible d'effectuer dans le cadre des contrats Natura 2000. Je sais notamment qu'il existe des contrats s'appliquant spécifiquement à l'entretien du ru, mais je pense qu'un partenariat avec d'autres acteurs serait aujourd'hui nécessaire.

**Du fait de la richesse de la biodiversité locale, votre commune est concernée par différents statuts de protection de deux espaces naturels sensibles. Percevez-vous Natura 2000 comme un atout ?**

Oui au bout du compte, ce dispositif constitue un atout supplémentaire pour pérenniser la protection de certains espaces. Natura 2000 est un outil intéressant dont on doit savoir se servir, mais qui reste encore un peu complexe pour les petites communes comme la nôtre. C'est en tout cas un véritable plus pour l'image de la commune de Lesches. Cela fait d'ailleurs longtemps que nous communiquons sur ce programme dans nos bulletins municipaux (et bientôt sur notre futur site internet).



## 6| Quels changements pour les MAE en 2015 ?

De nombreux changements vont intervenir en 2015, avec notamment l'émergence d'un nouveau programme de développement rural FEADER (2014-2020) et de MAEC (mesures agro-environnementales climatiques). Concrètement, cela va entraîner une évolution de la liste des engagements unitaires prévus dans les cahiers des charges MAE ainsi que la revalorisation de certains montants alloués :

- l'indemnisation pour l'entretien de haies atteindra désormais les 90 centimes par mètre linéaire et par an,

- le plafond du montant attribué en cas de mise en place de cultures favorisant l'accueil de l'avifaune passera de 126 à 160 euros par ha et par an,
- la subvention allouée pour la création d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique pour les oiseaux de plaine sera revue à la hausse...

Pour plus d'informations sur la programmation FEADER 2014 - 2020 : [Programmation FEADER](#)

## Natura 2000 en chiffres !

**27 308**

**sites Natura 2000 en Europe** soit 104 millions d'hectares terriens et marins, ce qui représente près de 19 % du territoire de l'Union européenne.

Source baromètre Natura 2000, décembre 2013

**13 271**

**communes françaises**

intégralement ou partiellement concernées par un site Natura 2000 en 2013 (contre 8 372 en 2007), ces dernières concentrant près de la moitié de la capacité d'hébergement touristique en France.

**96 754**

**hectares de sites Natura 2000 en Île-de-France, soit 8 % du territoire régional,**

avec une dominante de Zone de Protection Spéciale (10 ZPS couvrant 89 350 hectares).

Source INPN, mai 2014

## À noter...

### Exposition itinérante

Mise à disposition, sur réservation (kbenmimoun@aev-iledefrance.fr) de l'exposition « Natura 2000 » réalisée par l'Agence des espaces verts : 3 roll-up autoportants facilement installables dans les lieux publics.

### Animations nature gratuites !

Tous les week-ends de mars à décembre, l'AEV organise des sorties gratuites sur une trentaine de propriétés

régionales, afin de faire découvrir aux Franciliens notre patrimoine naturel commun et sa richesse parfois insoupçonnée... Au programme : reconnaissance des empreintes animales, land'art, apprentissage de la photographie, identification des plantes, jeux de pistes, balades contées, stages de survie en forêt, ramassage de champignons, dégustation de fruits des bois...

[Inscription en ligne](#)

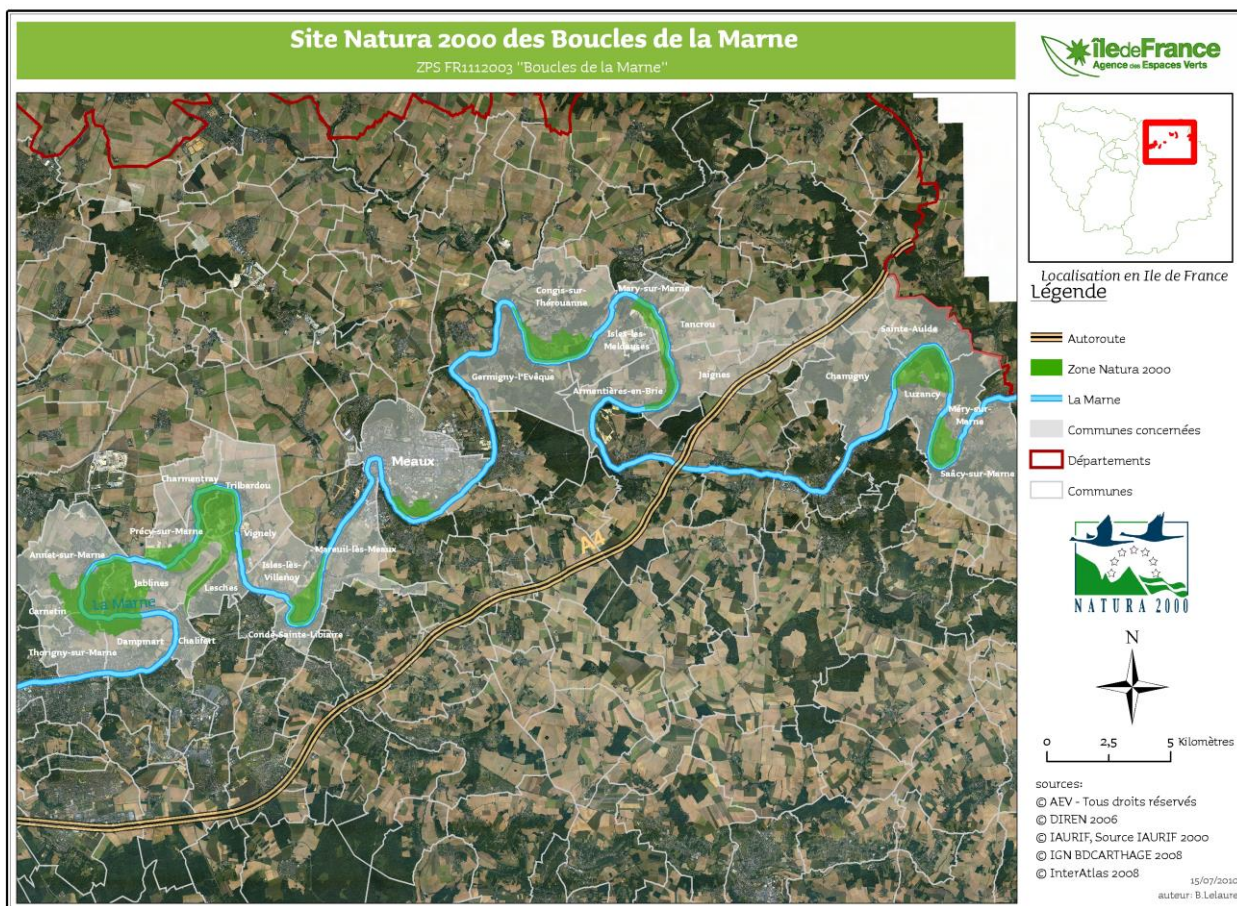
**ANNEXE 2 : Fiche de synthèse du site Natura 2000 des  
Boucles de la Marne (mise en forme non définitive)**



# SITE NATURA 2000 FR1112003

## ZPS des "Boucles de la Marne"

### LOCALISATION



### FICHE D'IDENTITE

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |               |                       |                      |                       |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|-------|
| <b>Statut :</b> Zone de Protection Spéciale (Directive Européenne Oiseaux)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |               |                       |                      |                       |       |
| <b>Date de l'arrêté de désignation :</b> 12/04/2006                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |               |                       |                      |                       |       |
| <b>Date d' approbation du document d' objectifs (DOCOB) :</b> 17/11/2010                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |               |                       |                      |                       |       |
| <b>Région :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Ile-de-France |                       | <b>Département :</b> | Seine-et-Marne (77)   |       |
| <b>Communes concernées par le site :</b> <a href="#">Annet-sur-Marne</a> , <a href="#">Armentières-en-Brie</a> , <a href="#">Carnetin</a> , <a href="#">Chalifert</a> , <a href="#">Chamigny</a> , <a href="#">Charmentray</a> , <a href="#">Condé-Sainte-Libiaire</a> , <a href="#">Congis-sur-Thérouanne</a> , <a href="#">Dampmart</a> , <a href="#">Germigny-l'Évêque</a> , <a href="#">Isles-les-Meldeuses</a> , <a href="#">Isles-lès-Villenoy</a> , <a href="#">Jablins</a> , <a href="#">Jaignes</a> , <a href="#">Lesches</a> , <a href="#">Luzancy</a> , <a href="#">Mareuil-lès-Meaux</a> , <a href="#">Mary-sur-Marne</a> , <a href="#">Meaux</a> , <a href="#">Méry-sur-Marne</a> , <a href="#">Précy-sur-Marne</a> , <a href="#">Saâcy-sur-Marne</a> , <a href="#">Sainte-Aulde</a> , <a href="#">Tancrou</a> , <a href="#">Thorigny-sur-Marne</a> , <a href="#">Trilbardou</a> , <a href="#">Vignely</a> . |               |                       |                      |                       |       |
| <b>Surface totale du site :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2 641 ha      | <b>Altitude min :</b> | 41 m                 | <b>Altitude max :</b> | 128 m |
| <b>Structure animatrice :</b> Agence des Espaces Verts d' Île-de-France                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |               |                       |                      |                       |       |
| <b>Présidente du comité de pilotage :</b> Geneviève WORTHAM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |               |                       |                      |                       |       |

## LE RESEAU NATURA 2000

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »). Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « **Oiseaux** » pour la conservation des oiseaux sauvages, et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) et de leurs habitats. Chaque état européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif est d'y **préserver le patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes**.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence approuvé par le Préfet qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL), disponible ici :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/le-document-d-objectif>

Les actions ainsi définies peuvent être concrétisées par trois modes de contractualisation entre les propriétaires ou leurs ayants droits et la préfecture: les **MAEc** (mesures agro-environnementales climatiques), les **contrats Natura 2000** et la **charte Natura 2000**. **Les propriétaires ou leurs ayant droits qui se déclarent volontaires peuvent signer un ou plusieurs de ces contrats.**

### 1.1.a DESCRIPTION DU SITE

Sur une surface de 2 641 Ha, la ZPS des Boucles de la Marne couvre 2,7 % de la surface classée en zone Natura 2000 au sein de la région Ile-de-France. Sa superficie totale est inférieure à la taille moyenne des ZPS nationales (11 320 Ha) et régionales (8 934 Ha) mais son éclatement est très important, tout au long de la partie francilienne de la rivière (voir carte de localisation). L'intérêt de cette ZPS dans le réseau francilien est majeur car avec 35 % de surface en eau et huit entités s'étirant sur plus de 40 kms, elle permet de prendre en compte l'écosystème « vallée » dans son ensemble et ainsi de favoriser un maximum la cohérence et l'efficacité des actions de gestion et de protection engagées. Le réseau de zones humides notamment offre de nombreux sites favorables, interdépendants du point de vue de leur utilisation par l'avifaune nicheuse, hivernante ou migratrice. Alors que le réseau francilien est principalement forestier (70 % de forêt), cette ZPS apporte, avec sa diversité de milieux, un cortège d'espèces qui vient enrichir le réseau Natura 2000 francilien et renforcer sa représentativité. La Gorgebleue à miroir, le Milan noir ou encore l'Édicnème criard y ont des effectifs d'importance régionale. Elle est aussi un chaînon dans le corridor écologique plus vaste formé par la Marne et participe à ce titre à l'élaboration de la trame bleue voulue par le Grenelle.



Réserve Naturelle Régionale du Grand-Voyeux / Parc des Pâtis à Meaux © B. Lelaure

## ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTES ET MENACES

11 espèces d'intérêt communautaire sont à l'origine de la désignation du site, dont 10 nicheuses avérées au moment de la rédaction du Docob et 7 jugées en grand danger de disparition si aucune mesure de conservation et de restauration de leurs milieux de vie (reproduction, repos, nutrition) ne sont engagées à court terme. Ces 7 espèces sont classées ci-dessous par ordre d'urgence d'intervention :

- le blongios nain se reproduisant dans les roselières de plus en plus rares au sein des boucles comme dans l'ensemble de l'Europe ; la sterne pierregarin et la mouette mélanocéphale, menacées par l'enfrichement des îlots de nidification, couplé à une fréquentation humaine de plus en plus accrue à proximité des lieux de reproduction ;
- l'oedicnème criard menacé lui aussi par la disparition progressive de ces lieux de nidification (fermeture progressive des pelouses rases et des friches de recolonisation des carrières) ;
- le butor étoilé utilisant ces mêmes roselières comme zones d'hivernage... ;
- la gorgebleue à miroir fréquentant les zones humides semi-ouvertes pour se reproduire, milieux notamment menacés par la colonisation par les saules ;
- la pie-grièche écorcheur ayant besoin d'une mosaïque de milieux prairiaux et de haies / bosquets épineux. Le tableau suivant présente l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire de la ZPS :

| Espèces               |                                   | Code Natura 2000 | Effectifs sur le site<br>* Eff 2013                   | Statut au sein de la ZPS                                     | Enjeu de conservation                  | Etat de conservation à l'échelle de l'UE                | Menaces principales                                                                                                     |
|-----------------------|-----------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom français          | Nom latin                         |                  |                                                       |                                                              |                                        |                                                         |                                                                                                                         |
| Blongios nain         | <i>Ixobrychus minutus</i>         | A022             | 5-10 couples                                          | Reproduction (Mai à Septembre)<br>Migrateur                  | Fort                                   | Moyen                                                   | Régression des zones de nidification (roselières) / Dérangeant                                                          |
| Mouette mélanocéphale | <i>Ichthyaetus melanocephalus</i> | A176             | 40-50 couples estimés *                               | Reproduction (Mars à Septembre)Prin<br>cipalement migratrice | Fort                                   | Défavorable                                             | Dérangement / envahissement des îlots par la végétation                                                                 |
| Oedicnème criard      | <i>Burhinus oedicnemus</i>        | A133             | Une dizaine de couples contactés                      | Reproduction (Mars à fin Octobre)                            | Fort                                   | Bon                                                     | Fermeture des pelouses et friches pionnières / Dérangeant / Pesticides                                                  |
| Sterne pierregarin    | <i>Sterna hirundo</i>             | A193             | Min 13 couples                                        | Résidence<br>Reproduction (Avril à Août)                     | Fort                                   | Espèce non menacée en France mais rare en Ile-de-France | Régression importante des milieux favorables à la nidification (îlots dénudés) / Dérangeant                             |
| Butor étoilé          | <i>Botaurus stellaris</i>         | A021             | 2-5 individus*                                        | Hivernage                                                    | Fort                                   | Moyen                                                   | Régression des habitats d'hivernage (roselières)                                                                        |
| Gorgebleue à miroir   | <i>Luscinia svecica</i>           | A272             | 9-14 couples*                                         | Reproduction (Avril à Septembre)<br>Migrateur                | Fort                                   | Favorable                                               | Risque de régression des habitats à long terme (zones humides : roselières, rives de cours d'eau, marais, étangs)       |
| Milan noir            | <i>Milvus migrans</i>             | A073             | 1 couple probable dans ZPS<br>3 à proximité immédiate | Reproduction (Mars à Août)<br>Migrateur                      | Assez fort                             | Favorable                                               | Espèce aujourd'hui dépendante des zones de stockage / enfouissement de déchets, donc arrêt de ces activités = menace... |
| Pie-grièche écorcheur | <i>Lanius collurio</i>            | A338             | 0-5 couples                                           | Reproduction potentielle (Mai à Septembre)                   | Assez fort                             | Défavorable                                             | Régression des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives), fermeture des milieux semi-ouverts           |
| Busard des roseaux *  | <i>Circus aeruginosus</i>         | A081             | 1-3 couples *                                         | Reproduction                                                 | Assez fort (moins de 5 couples en idf) | Favorable                                               | Dérangement / Régression des roselières des marais et bords de lacs                                                     |
| Bondrée apivore       | <i>Pernis apivorus</i>            | A072             | 0-2 couples*                                          | Fréquentation                                                | Faible                                 | Favorable                                               | Dérangement par la                                                                                                      |

|                         |                          |      |                                 |                                                                |        |           |                                                                                         |
|-------------------------|--------------------------|------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
|                         |                          |      |                                 | Reproduction potentielle                                       |        |           | fréquentation / menace à long terme = disparition des insectes à cause des insecticides |
| Pic noir                | <i>Dryocopus martius</i> | A236 | 5 couples potentiels (1 avéré)* | Alimentation<br>Reproduction (Mars à Juin)                     | Faible | Favorable | Populations non dépendantes de mesures conservatoires particulières                     |
| Martin-pêcheur d'Europe | <i>Alcedo atthis</i>     | A229 | 5-13 couples                    | Reproduction (2, parfois 3 couvées annuelles à partir d'Avril) | Faible | Favorable | Dérangement / Artificialisation et destruction de berges                                |

\* le busard des roseaux a été répertorié comme nicheur après la désignation du site

## LOCALISATION DES ESPECES (HABITATS POTENTIELS ET AVERES)

Voir l'Atlas cartographique du Document d'Objectifs :

[http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob\\_boucles\\_de\\_la\\_marne\\_atlas\\_cartographique\\_cle1be9ac.pdf](http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob_boucles_de_la_marne_atlas_cartographique_cle1be9ac.pdf)

| Espèces                              | N° de la carte | Pages |
|--------------------------------------|----------------|-------|
| Habitats de l'Oedicnème criard       | Carte 20       | 24-25 |
| Habitats de la Pie-grièche écorcheur | Carte 21       | 26-28 |
| Habitats de la Bondrée apivore       | Carte 22       | 29-32 |
| Habitats du Milan noir               | Carte 23       | 33-36 |
| Habitats du Pic noir                 | Carte 24       | 37-40 |
| Habitats de la Sterne pierregarin    | Carte 25       | 41-44 |
| Habitats du Martin pêcheur d'Europe  | Carte 26       | 45-48 |
| Habitats du Blongios nain            | Carte 27       | 49-52 |
| Habitats du Butor étoilé             | Carte 28       | 53-56 |
| Habitats de la Gorgebleue à miroir   | Carte 29       | 57-60 |
| Habitats de la Mouette mélanocéphale | Carte 30       | 61-64 |
| Principaux sites d'hivernage         | Carte 31       | 65-68 |

## OBJECTIFS DE CONSERVATION (ENJEUX MAJEURS PAR SECTEUR)

| Secteur                                   | Espèces les plus sensibles | Objectifs principaux                                                                                                                                                                                                                              | Exemples de mesures de gestion                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jablines                                  | Oedicnème criard           | Protection des zones de reproduction et de rassemblements post-nuptiaux (observation de l'espèce en 2013 au Nord-Ouest des « sables », au cœur de la BPAL)                                                                                        | Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières par entretien / Maintien des cultures tardives / Limiter les pesticides                                                    |
|                                           | Blongios nain              | Maintien des habitats de nidification (plans d'eau BPAL de Jablines). 2 à 3 couples observés en 2012                                                                                                                                              | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Butor étoilé               | Maintien des habitats d'hivernage (plans d'eau BPAL de Jablines). Au moins un individu observé en 2013                                                                                                                                            | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Gorgebleue à miroir        | Maintien de la population francilienne (les roselières bordant le plan d'eau du centre de la boucle constituent un habitat favorable). 2 à 3 couples observés en 2011                                                                             | Travaux de restauration / Entretien de roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs                                                                                                                           |
|                                           | Sterne pierregarin         | Maintien des habitats de reproduction (nidification avérée) -> Plan d'eau dans le Nord de la Boucle. Au minimum 6 couples en 2013                                                                                                                 | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables / Mise en place de radeaux artificiels                                                                                |
|                                           | Mouette mélanocéphale      | Maintien des habitats de reproduction (nidification avérée) -> Plan d'eau dans le Nord de la Boucle. 75 jeunes bagués en 2013, 142 en 2014                                                                                                        | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots                                                                                                                                          |
| Forêt des Vallières                       | Pic noir                   | Préservation de la Forêt Régionale des Vallières, habitat avéré                                                                                                                                                                                   | Délimitation d'îlots de sénescence (Conservation des vieux arbres) / Conserver les ripisylves à proximité                                                                                                     |
|                                           | Milan noir                 | Préservation de la Forêt Régionale des Vallières, habitat potentiel                                                                                                                                                                               | Préservation des vieux arbres / des ripisylves / Préservation des aires                                                                                                                                       |
|                                           | Bondrée apivore            | Maintien de l'aire de reproduction potentielle (Sud-Est de la boucle -> forêt de Vallières)                                                                                                                                                       | Entretien prairies et friches par la fauche / Création bandes enherbées et prairies / Maintien de grand arbres / Assurer la tranquillité de sites de reproduction par mise en défens / Création de clairières |
| Isles les Villenoy                        | Oedicnème criard           | Protection des zones de reproduction (parties nord et centre de la boucle)                                                                                                                                                                        | Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières / Maintien des cultures tardives / Limiter les pesticides                                                                  |
|                                           | Milan noir                 | Maintenir l'habitat, susceptible de devenir favorable pour ce rapace (au centre de la boucle).                                                                                                                                                    | Préservation des vieux arbres et des ripisylves / Protection des aires                                                                                                                                        |
| Trilbardou / Lesches / Vignely            | Blongios nain              | Préservation des roselières, notamment au Sud-Ouest du grand Etang -> Arrivées sur site en 2013, 2-3 chanteurs                                                                                                                                    | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Gorgebleue à miroir        | une partie des « Olivettes » et des « Sables » représente un habitat favorable à protéger. 3-6 couples observés dans secteur en 2013                                                                                                              | Travaux de restauration / Entretien de roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs                                                                                                                           |
|                                           | Butor étoilé               | Maintien des habitats d'hivernage potentiels -> une partie des « Olivettes » et des « Sables »                                                                                                                                                    | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Milan noir                 | Préservation de l'habitat de chasse et de reproduction de l'espèce. Retour de l'espèce pour nidification (un couple niche probablement à proximité immédiate, et des individus utilisent la zone pour s'alimenter)                                | Préservation des vieux arbres du marais et des ripisylves / Protection des aires                                                                                                                              |
|                                           | Oedicnème criard           | Protection des zones de reproduction et de rassemblements post-nuptiaux : une partie des « Olivettes » et des « Sables ». Au minimum 3 couples sur zone en 2013, et 93 individus en regroupement post-nuptial en limite de ZPS à Vignely          | Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières / Maintien des cultures tardives / Limiter les pesticides                                                                  |
|                                           | Pie-grièche écorcheur      | Préserver les habitats de reproduction / Nutrition pour que l'espèce revienne -> empêcher l'emboisement des milieux de transition                                                                                                                 | Maintenir les fruticées, les haies épineuses / Entretien prairies et friches par la fauche / création bandes enherbées, haies, prairies / limiter les pesticides                                              |
| Meaux / Les Pâtis                         | Blongios nain              | Maintien des habitats de nidification autour des étangs - Étangs au centre et à l'est de la boucle. Un couple observé en 2013                                                                                                                     | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Sterne pierregarin         | Protection des zones de nutrition et de nidification du dérangement par le public - Étangs au centre et à l'est de la boucle. 5 couples minimum en 2013                                                                                           | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables                                                                                                                       |
|                                           | Mouette mélanocéphale      | Maintien des habitats de reproduction (nidification) - Étangs au centre et à l'est de la boucle                                                                                                                                                   | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots                                                                                                                                          |
|                                           | Martin pêcheur             | Maintenir les berges, habitat potentiel pour l'espèce (observé dans la zone en période de reproduction mais pas de preuve de nidification)                                                                                                        | Mise en défens des berges                                                                                                                                                                                     |
| Congis sur Théroanne RNR Grand Voyeux     | Blongios nain              | Maintien des habitats de nidification - Roselières en bord étangs (nidification probable)                                                                                                                                                         | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Butor étoilé               | Maintien des habitats d'hivernage - Roselières bordant les étangs -> 1 à 3 individus en hivernage observés en 2013                                                                                                                                | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Gorgebleue à miroir        | Maintien de la population francilienne - Roselières bordant les étangs (6-8 couples en 2013)                                                                                                                                                      | Restauration / Préservation roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs                                                                                                                                      |
|                                           | Oedicnème criard           | Protection des zones de reproduction et de rassemblements post-nuptiaux, au moins un couple a tenté de nicher sur la zone en 2013                                                                                                                 | Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières                                                                                                                            |
|                                           | Sterne pierregarin         | Protection des zones de nidification Étang du nord-est de la boucle. Une nidification et 1 à 2 juvéniles (îlot de Bois-Maury).                                                                                                                    | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables / Mise en place de radeaux artificiels                                                                                |
|                                           | Milan noir                 | Retour de l'espèce pour nidification (un couple niche à proximité immédiate (obs. 2013) et des individus utilisent la zone pour s'alimenter)                                                                                                      | Préservation des vieux arbres du marais et des ripisylves / Protection des aires                                                                                                                              |
| Isles les Meldeuses / Armentières-en-Brie | Oedicnème criard           | Protection des zones de reproduction (secteur du nord de la boucle et en zone tampon, sur les communes d'Isles-les-Meldeuses et Armentières-en-Brie) et de rassemblements post-nuptiaux (partie nord de la boucle, 86 individus observés en 2012) | Mise en défens / Préservation des zones de pelouses rases et de friches pionnières                                                                                                                            |
|                                           | Sterne pierregarin         | Maintien de la nidification avérée dans le secteur du plan d'eau de la zone tampon au sud de la boucle                                                                                                                                            | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots dénudés favorables / Mise en place de radeaux artificiels                                                                                |
| Méry-sur-Marne / Luzancy                  | Mouette mélanocéphale      | Maintien des habitats de reproduction (nidification) - Îlots de l'étang au sud de la boucle                                                                                                                                                       | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots                                                                                                                                          |
|                                           | Sterne pierregarin         | Maintien des habitats de reproduction (nidification) - Îlots de l'étang au sud de la boucle                                                                                                                                                       | Mise en défens des zones de reproduction / Débroussaillage des îlots / Mise en place d'îlots artificiels                                                                                                      |
|                                           | Blongios nain              | Maintien des habitats de nidification                                                                                                                                                                                                             | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Butor étoilé               | Maintien des habitats d'hivernage - Roselières bordant les étangs (Roselières bordant l'étang L8 à l'est du hameau de Messy)                                                                                                                      | Travaux de restauration / Entretien de roselières                                                                                                                                                             |
|                                           | Gorgebleue à miroir        | La nidification de cette espèce est avérée dans le secteur (Est du hameau de Messy à proximité de l'étang des « Dessous de Messy »), la maintenir.                                                                                                | Restauration / Préservation roselières / Marais / Rives d'étangs et lacs                                                                                                                                      |
|                                           | Pie-grièche écorcheur      | Préserver les habitats de reproduction / Nutrition (milieux de transition) sud de la boucle à Méry-sur-Marne -> nidification potentielle dans le secteur en 2013 (Méry sur Marne => fort enjeu                                                    | Maintenir les fruticées, les haies épineuses / Entretien prairies et friches par la fauche / création bandes enherbées, haies, prairies / limiter les pesticides                                              |

Sources : Docob & Cartes des sensibilités écologiques ; Contribution à la mise à jour des données ornithologiques : L. Albesa, F. Barth, J. Birard, T. Bitch, F. Boca, J. Bottinelli, E. Bouzendorf, F. Bouzendorf, M. Bouzin, A. Constancin, P. Fiquet, R. Huchin, O. Laporte, V. Le Calvez, B. Lelaure, G. Loïs, P. Persuy, S. Plancke, R. Provost, L. Rimbault, P. Rivallin, S. Vincent, M. Zucca ...

## EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et

et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire, ....) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

1. <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>  
- <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-r378.html>

Afin de faciliter l'application du régime d'évaluation des incidences, **des cartes de sensibilités écologiques** ont été élaborées pour chaque secteur du site Natura 2000 (*DDT 77, AEV Ile-de-France, DRIEE, Ornithologues des Boucles de la Marne*). Elles sont consultables à cette adresse :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/les-outils> - et sinon **directement en cliquant sur les noms des communes ci-dessous :**

[Jablins](#) / [Trilbardou, Lesches, Précý-sur-Marne](#) / [Isles-lès-Villenoy](#)  
[Meaux](#) / [Congis-sur-Thérouanne](#) / [Armentières-en-Brie](#) / [Luzancy, Mery-sur-Marne](#)

## LES CONTRATS NATURA 2000

| Contrat             | Bénéficiaire                        | Montant total | Date signature (convention) | Actions prévues                                                                                                                                       | Espace concernées                                                                                                             | Surface ou nb                                                                                                              | Mesures du DOO liées             | Avancement                                             |
|---------------------|-------------------------------------|---------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 32311D07<br>7000002 | AEV (RNR du Grand-Voyeux)           | 11 219,57€    | 20/12/2011                  | - Faucardage de roselières,<br>- Arrachage de reclus ligneux.                                                                                         | Butor étoilé<br>Busard des roseaux<br>Gorgebleue à miroir                                                                     | 1ha                                                                                                                        | ZH.1<br>ZH.5                     | Début des travaux octobre 2012                         |
| 32311D07<br>7000003 | BPAL de Jablins-Annet               | 19 814,31€    | 29/09/2011                  | - Débroussaillage d'ilots et parcelles,<br>- Pose d'une clôture,<br>- Pose de panneaux d'information                                                  | CEdicnème criard<br>Sterne pierregarin<br>Mouette mélanocéphale<br>Pie grièche écorcheur<br>Bondrée apivore                   | -îlot nord : 1433 m <sup>2</sup><br>-îlot sud : 379 m <sup>2</sup><br>-parcelles : 4,5ha<br>-clôture : 590m<br>-6 panneaux | MO.1<br>ZH.3<br>Freq.2<br>Freq.3 | Mise en œuvre                                          |
| 32312D07<br>7000002 | Propriétaire privé à Mery-sur-Marne | 11 694,49€    | 9/10/2012                   | - Restauration de pelouses sèches,<br>- Restauration de roselière,<br>- Création de mares et chenaux,<br>- Création d'arbres têtards et arbres morts. | Gorgebleue à miroir<br>Pie grièche écorcheur<br>CEdicnème criard<br>Bondrée apivore (alimentation)<br>Pic noir (alimentation) | 3,5 ha de fauches<br>2000 m <sup>2</sup> de roselière                                                                      | MO.1<br>MO.3<br>ZH.2<br>ZH.6     | Mise en œuvre<br>Travaux 2012 réalisés en janvier 2013 |
| 22712D07<br>7000004 | AEV (Forêt régionale des Vallières) | 31 240€       | 20/12/12                    | Mise en place d'ilots de sénescence                                                                                                                   | Pic noir<br>Pic mar<br>Bondrée apivore                                                                                        | 8,96 ha                                                                                                                    | Forêt.1                          | Repérage et marquage des ilots et arbres en 2013       |

## ZOOM SUR QUELQUES CONTRATS

### Travaux de restauration / entretien BPAL de Jablines-Annet

La base a signé à l'automne 2011 un contrat Natura 2000 pour des travaux de réouverture et de maintien de milieux ouverts. Les travaux de restauration se sont déroulés sur 15 jours en février 2012, visant à la pérennisation d'un site de nidification de Mouette mélanocéphale et de Sterne pierregarin avec création d'un layon, puis installation d'une clôture pour réserver une zone de quiétude autour de l'îlot à mouettes et à sternes (photos ci-dessous © M Banchi, 2012)



D'autres zones ont été travaillées de façon à permettre l'installation de l'Édicnème criard et de la Pie-grièche écorcheur. Enfin, les travaux réalisés seront favorables à l'alimentation de la Bondrée apivore.

Des actions récurrentes d'entretien étaient également prévues dans le contrat jusqu'en 2014 notamment au niveau de l'îlot abritant la colonie nicheuse de Mouettes mélanocéphales et Sternes pierregarin. **Premier bilan :** d'après les premières observations la clôture semblerait remplir de manière très efficace sa fonction de protection de la zone de quiétude, les effectifs de couples de mouettes mélanocéphales ayant fortement augmenté en 2013 (75 jeunes bagués et de là 40 à 50 couples reproducteurs estimés sur site). Le suivi des effectifs va être poursuivi afin de confirmer ou non cette tendance et l'efficacité des travaux.

Tableau récapitulatif des effectifs de poussins de mouettes mélanocéphales bagués de 2004 à 2014.

| Année            | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nb jeunes bagués | 15   | 36   | 15   | 33   | 21   | 18   | 28   | 30   | 18   | 75   | 142  |

### Mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières



La forêt régionale des Vallières est connue pour son potentiel d'accueil pour des habitats et espèces de la Directive, notamment grâce à la mosaïque de milieux qui s'y côtoient (Futaie irrégulière à gros bois, prairies humides, suintements et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant, ...). Le DocOb, y préconise la mise en place de mesures favorisant les bois sénescents pour augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers (Bondrée et Milan noir).

En 2012, sur des zones destinées à la production de bois, l'AEV a décidé la mise en place d'îlots de sénescences sur les pentes de la partie ouest du massif. Au total, 8,96 ha de forêt seront délimités pour qu'aucune sylviculture ne soit appliquée pendant 30 ans. Les îlots comportent un grand nombre d'arbres de très gros diamètres (certains chênes dépassent 1 m de diamètre et certains frênes 80 cm) ; ces milieux sont très favorables à la nidification des Pic noir et mar, actuellement en expansion, un suivi est en cours.

Forêt régionale des Vallières © S. Tresonne

## LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES



Les mesures agro-environnementales (MAE) sont destinées à encourager les agriculteurs à mettre en œuvre des actions favorables aux espèces en reconnaissant financièrement leur contribution à la préservation de l'environnement (compensation des pertes de revenu ou des coûts supplémentaires). 8 mesures étaient proposées aux agriculteurs de la ZPS en 2014, une portant sur la gestion des haies, une autre originale pour l'œdicnème criard (culture basse et peu dense de navette fourragère), ou encore une mesure pour favoriser l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme et d'autres mesures pour la création, le maintien et l'entretien de prairies. Au total aujourd'hui, 62,34 ha de terres agricoles sont engagées en MAE au sein de la ZPS, soit environ 13,1 % de la Surface Agricole Utile (475 ha).

Mesure « Amélioration d'un couvert déclaré en gel » secteur de Congis © AEV

## LA CHARTE NATURA 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte *a minima* des enjeux de conservation des espèces désignées. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, ouverts humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

## EN SAVOIR PLUS

### Contact Animation :

---

Karim BEN-MIMOUN, Chargé de mission Natura 2000

**Adresse :** Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France - Service Expertise et Technique

Cité Régionale de L'Environnement

90-92 avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN

**Tél :** 01 83 65 38 87 / 06 10 70 67 20 - **Fax :** 01 82 82 83 85

**Mail :** [kbenmimoun@aev-iledefrance.fr](mailto:kbenmimoun@aev-iledefrance.fr)

### Autres sources d'informations

---

|                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Site internet Natura 2000 de Seine-et-Marne :</b>                                                                                                                                                                                        |
| <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/">http://seine-et-marne.n2000.fr/</a>                                                                                                                                                               |
| <b>Pages dédiées à la ZPS des Boucles de la Marne :</b>                                                                                                                                                                                     |
| <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne">http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne</a>                                                     |
| <b>Où se procurer le DOCOB :</b>                                                                                                                                                                                                            |
| <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/le-document-d-objectif">http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/le-document-d-objectif</a>       |
| <b>Evaluations des incidences au sein du territoire de la ZPS des boucles de la Marne :</b>                                                                                                                                                 |
| <a href="http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/evaluation-des-incidences">http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/evaluation-des-incidences</a> |
| <b>Site du Ministère en charge de l'environnement :</b>                                                                                                                                                                                     |
| <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html</a>                                                                                             |
| <b>Site de la DRIEE Ile-de-France :</b>                                                                                                                                                                                                     |
| <a href="http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html">http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html</a>                                           |
| <b>Site de l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, structure animatrice :</b>                                                                                                                                                           |
| <a href="http://www.aev-iledefrance.fr/">http://www.aev-iledefrance.fr/</a>                                                                                                                                                                 |

*Fiche créée le 22 Juin 2014 ; Mise à jour le 27 Juin 2014 par Karim BEN-MIMOUN*

**Suivi des espèces et dernières mises à jour réalisées grâce au concours de** L. Albesa, F. Barth, J. Birard, T. Bitch, F. Boca, J. Bottinelli, E. Bouzendorf, F. Bouzendorf, M. Bouzin, A. Constancin, P. Fiquet, R. Huchin, O. Laporte, V. Le Calvez, B. Lelaure, G. Lois, P. Persuy, S. Plancke, R. Provost, L. Rimbault, P. Rivallin, S. Vincent, M. Zucca ...